

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 2 OCTOBRE, 1896

No 5

2300... ABONNÉS RÉGULIERS... 2300

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ça et là.

L'Exposition Internationale Cette question n'a pas été perdue de vue et le comité des citoyens nommés pour la mener à bon port a eu, cette semaine, encore, une réunion. A la suite de cette réunion, le maire M. R. Wilson Smith s'est rendu à Ottawa pour presser une décision de la part du gouvernement au sujet d'une subvention. Il en est revenu avec la réponse que le gouvernement ne pouvait rien pendant la présente session.

Nous avons confiance qu'à la prochaine session M. Laurier aura eu tout le temps nécessaire pour donner une meilleure réponse aux Montréalais. En tous cas, il est beaucoup trop tard maintenant pour parler d'une exposition internationale en 1897 et il sera bientôt temps de se prononcer catégoriquement si elle doit avoir lieu en 1898 ; une année n'est pas de trop pour se bien préparer.

Les faillites aux Etats-Unis. L'*Economist* publie la statistique des faillites depuis 1887 à 1896 (1er semestre de l'année). — En milliers de dollars :

	Nombre de faillites	Actif évalué	Passif	Rapport de l'actif au passif p.c.
1896...	7,602	60,496	105,536	57
1895...	6,597	44,154	79,708	55
1894...	6,528	44,971	82,555	54
1893...	6,231	105,372	170,860	61
1892...	5,351	28,935	56,536	51
1891...	6,137	48,207	62,370	53
1890...	5,466	30,025	62,868	48
1889...	5,918	32,803	67,412	48
1888...	5,254	34,835	64,988	53
1887...	5,072	22,643	52,779	48

Au point de vue du nombre des faillites, le premier semestre 1896 détient le record. Mais au point de vue de leur importance, le premier rang appartient au premier semestre de 1893, pendant lequel se produisit une panique qui entraîna

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00
Canada et Etats-Unis, un an 1.50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

tant de ruines. On remarquera que la proportion de l'actif réalisable au passif fut la plus considérable en 1893. Comme le fait remarquer l'*Economist*, ce résultat est dû à ce qu'en temps de panique des entreprises qui normalement auraient été solvables, tombent dans la gêne et sont condamnées à sombrer.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire des dépenses présenté à la Chambre des Communes pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1897, s'élève à \$2,889,857.09, dont \$1,719,015.39 imputables au compte capital et \$1,170,841.70 à prendre sur le revenu.

Le département de la milice à lui seul est compris pour \$1,165,065.70, dont \$844,466 pour achats d'armes et de munitions en mars et avril derniers, \$100,000 pour canons et \$142,207.50 pour habillements, la différence comprend des dépenses de nature variée.

Les chemins de fer et canaux entrent dans le budget supplémentaire pour \$798,048, dont \$161,350 pour le chemin de fer Intercolonial, \$20,

000 pour le C.P.R. et \$1,898 pour l'Annapolis et Digby ; soit pour les chemins de fer un total de \$183,248. Les canaux et la navigation intérieure des lacs exigeront une dépense de \$712,900, dont \$76,500 pour travaux déjà exécutés au canal Lachine et qui devront être payés à l'entrepreneur St. Louis en vertu d'un jugement de la Cour Suprême.

Sur la somme ci-dessus de \$798,048, \$699,948 sont imputables au compte capital et la balance \$98,100 au revenu.

Les dépenses pour Travaux Publics et constructions figurent pour \$389,182.12 au revenu et \$18,101.39 au capital, formant un total de \$437,283.51. Le plus fort item séparé est de \$28,000 pour travaux au bris-lames et aux quais de Goderich, Ont.

Dans les autres sommes nous trouvons \$50,000 de subvention à la ligne franco belge, et \$67,500 pour subvention à d'autres lignes de vapeur.

La collection du revenu est estimée dans le budget supplémentaire à \$146,831.67. Nous voyons également que l'exposition de Trois-Rivières a un subside de \$5,000 et que le service de la quarantaine est compté pour \$37,100.77 ; la Société de protection des femmes immigrées recevra \$500.

Comme on peut le voir d'après les chiffres ci-dessus, de tous les départements, c'est celui de la milice qui a la plus grosse part et encore trouvons-nous que \$950,000 environ de la dépense supplémentaire de ce département devront sortir du pays pour achats d'armes et de munitions en Angleterre.

Nous aurions préféré voir cette somme inscrite au compte des chemins de fer et canaux ou des travaux publics et constructions.

Nos ouvriers n'ont pas été trop

favorisés, sous le rapport du travail, depuis quelques années et tout ce que pourraient faire à l'entrée de l'hiver les gouvernements tant fédéral que provincial et les municipalités serait pour les travailleurs une bonne aubaine.

QUEBEC vs MONTREAL

Nous comprenons parfaitement bien que chacun ait pour sa ville natale un amour préférentiel; mais, ce que nous ne comprenons guère, c'est qu'un journal, un journal commercial surtout, ait une étroitesse d'esprit telle qu'il ne manque jamais une occasion de décrier, de dénigrer les efforts et les tentatives dans la voie du progrès faits par une ville autre que celle dans laquelle il paraît.

Il y a peu de temps, pas même un mois, nous disions à la *Semaine Commerciale* de Québec qu'elle était atteinte d'un mal bien dangereux, la jalousie, elle nous en donne une nouvelle preuve dans son dernier numéro; voici l'entre-filet que nous sert son incurable maladie:

Une délégation montréalaise composée de messieurs très sérieux est allée ces jours derniers demander très sérieusement au gouvernement d'Ottawa de lui garantir l'intérêt d'un demi million de piastres, destiné à servir à l'organisation d'une exposition internationale en 1895.

Qui peut douter après cela que les Montréalais ne soient les hommes les plus entreprenants de la terre? Seulement, ils le sont un peu trop à la manière de l'aimable garçon dont il est dit dans la chanson: "rien n'est sacré pour un sapeur!"

Il est bien convenu que ce qui presse le plus pour le Dominion tout entier dans le moment, c'est une exposition universelle, pourvu naturellement que ce nouveau *Worlds Fair* se tienne à Montréal, and nowhere else!

L'autre grande question nationale qui viendra ensuite sur le tapis, sera le paiement des deux millions de piastres que vont coûter les travaux gigantesques commencés dans le port de Montréal. Sans ces deux choses, l'existence du Dominion est en péril.

"Que sur un ton plaisant, ces choses-là sont dites."

Cependant la chose mérite mieux que des plaisanteries et vaut la peine d'être traitée à un point de vue bien différent.

Quos vult perdere Jupiter prius dementat, et la *Semaine Commerciale* est tombée dans l'aveuglement, conséquence fatale de sa jalousie.

D'abord, une exposition internationale au Canada est-elle utile, est-elle nécessaire?

Nécessaire, elle l'est. Toutes les nations du globe, même celles qui, il y a quelque trente ans, comme le

Japon, par exemple, semblaient fermées pour longtemps à la civilisation, rivalisent d'ardeur et de zèle pour implanter au dehors leurs produits. Partout, nous voyons la lutte, la concurrence acharnée des producteurs sur les marchés de consommation. Nous voyons des expositions se dresser sur tous les points de l'univers; nous en signalions 27 dans notre numéro du 10 juillet pour l'année 1896 seulement.

Pour nous, qui n'avons à l'étranger ni consuls, ni agents commerciaux qui puissent faire connaître, valoir et acheter nos marchandises, une exposition internationale au Canada ne peut être que d'un grand secours à notre commerce et à nos industries ignorés au dehors.

A tour de rôle, tous les journaux se plaignent qu'au dehors on nous ignore ou on nous méconnaît. Qu'avons-nous donc fait jusqu'à ce jour pour que les nations étrangères nous connaissent nous et nos ressources? Rien, absolument rien.

Le moyen de faire connaissance avec le commerce des autres puissances est d'aller à elles ou de les faire venir à soi. Quand sommes-nous allés chez les autres depuis dix ans, jamais, sauf à la Jamaïque, il y a trois ans; c'est à dire chez plus petit que nous. Puisque nous ne voulons pas nous déplacer et montrer en dehors du Canada ce qui se fait au Canada, ayons donc au moins assez de bonne volonté, de force et d'énergie pour attirer les autres chez nous, leur montrer nos ressources, tout en faisant un apprentissage des leurs.

Une fois le principe de l'exposition internationale admis, il faut évidemment s'occuper du siège de cette exposition. Du choix de la localité dépend souvent, pour ne pas dire toujours, le succès de l'exposition.

Or, notre confrère nous concèdera peut-être que Montréal est la métropole commerciale du Canada et que les exposants de l'étranger viendront, de préférence à tout autre endroit, au siège même des affaires, au centre qui répartit sur toute la surface les rayons de son action.

Si notre confrère a le sens du juste il comprendra que pour attirer le plus grand nombre d'étrangers, une exposition internationale ne peut, dans les circonstances actuelles, se tenir qu'à Montréal and nowhere else!

Toronto l'a compris, car elle ne demande, pour l'année prochaine, qu'une exposition du Dominion et rien davantage.

Si notre confrère peut nous démontrer qu'une exposition interna-

tionale a plus de chances de réussite à Québec qu'à Montréal, nous sommes prêts à nous lancer dans la lutte en faveur de Québec.

Mais la *Semaine Commerciale* a cru qu'il lui suffisait de lancer sa petite pointe contre Montréal pour satisfaire ses lecteurs, elle attise sans cesse la jalousie de clocher par pur esprit de boutique et s'aveugle au point de ne pas voir l'abondante moisson que récolterait Québec si Montréal avait son exposition internationale.

Est-ce que Québec par son site admirable, sa situation pittoresque, ses souvenirs historiques, ses fameuses Plaines d'Abraham n'est pas une ville unique au monde que visiteront les milliers d'étrangers qu'amènerait une exposition internationale? Tous ces gens venus de loin ont de l'argent à dépenser et dépensent largement; ils se logent, se nourrissent, prennent des voitures, achètent des fourrures, des souvenirs, etc.

La *Semaine Commerciale* s'occupe bien de ces choses là! L'intérêt du Canada, l'intérêt de Québec, elle s'en moque bien; ce qu'il lui faut, c'est satisfaire sa manie de crier contre Montréal et ses desiderata.

Criez donc, confrère...

CUIVRAGE GALVANIQUE

DE L'ALUMINIUM

Le recouvrement de l'aluminium par d'autres métaux au moyen du courant électrique n'a donné jusqu'à ce jour que des résultats defectueux, que l'on peut attribuer en partie à la nature des bains employés qui corrodent l'aluminium, mais surtout à la présence d'une pellicule d'alumine qui fait obstacle au contact parfait des surfaces métalliques. Aussi le métal déposé sur l'aluminium par voie métallique, c'est le cas du dépôt de cuivre effectué dans un bain de sulfate de cuivre, il se détache en larges écailles à la moindre flexion de la pièce ou sous la pression d'un brunissoir. La réussite du cuivrage de l'aluminium offre un intérêt considérable pour l'industrie, car, par cet intermédiaire, l'argenteure, la dorure ou le nickelage de ce métal pourraient aisément se réaliser. Ce métal léger se prêtant à la création d'une foule d'objets d'utilité courante ou de luxe serait plus vite adopté s'il se présentait sous un aspect plus engageant et à l'abri de la patine terne qu'il prend à l'usage.

Le problème à résoudre pour obtenir l'adhésion du dépôt de cuivre

consiste essentiellement à débarrasser le métal de la couche d'oxyde qui le recouvre lors de la mise au bain, et d'en prévenir la formation ultérieure dans le bain de cuivrage lui-même. Nous rapportons à ce sujet les observations de l'*Industrie Métallurgique* faites au cours des nombreux essais qui ont indiqué la voie à suivre.

Lorsqu'on décape une feuille d'aluminium dans l'acide chlorhydrique, mieux dans une solution chaude et un peu concentré de cet acide, et qu'on la plonge ensuite dans un bain de sulfate de cuivre, on remarque un dégagement de gaz très abondant et l'aluminium se recouvre instantanément d'une couche de cuivre spongieux et peu adhérent. Le même fait ne se produit pas avec l'aluminium plongé dans le bain de cuivre sans l'avoir préalablement immergé dans une solution d'acide chlorhydrique.

Ce procédé très imparfait ne donne ainsi qu'il est dit plus haut, qu'un dépôt pulvérulent et sans adhérence: il n'en est plus de même en opérant de la manière suivante: l'objet à cuivrer, en aluminium pur, est préalablement décapé dans une solution chaude de carbonate alcalin, soude ou potasse, de façon à rendre la surface striée et poreuse. Cet état de porosité de la surface est nécessaire pour faciliter l'adhérence du métal déposé.

L'objet est ensuite lavé à grande eau, soigneusement nettoyé et brossé; puis on l'immerge pendant quelques instants dans une solution chaude et diluée de 1/10 à 1/12 d'acide chlorhydrique. Cette solution attaquant le métal, le recouvre d'une couche de chlorure d'aluminium, qui le met à l'abri de l'oxydation, puis l'objet est immergé un temps très court dans un baquet d'eau. L'excès de chlore disparaît mais il en reste suffisamment dans les pores du métal pour que, par l'immersion dans une solution peu concentrée et légèrement acide de sulfate de cuivre il se produise un beau dépôt adhérent de cuivre sur l'aluminium, tandis qu'un dégagement abondant de gaz se manifeste.

Le premier dépôt de cuivre peut être suffisant dans bien des cas, mais il peut être continué par le courant électrique. On peut même faire les deux opérations simultanément, c'est-à-dire mettre l'objet à cuivrer en contact avec une source d'électricité de façon que le courant électrique passe à travers le bain de sulfate de cuivre au moment même où l'objet y est plongé. Cependant il est préférable d'opérer un cui-

vrage préalable par simple immersion dans le bain de cuivre, et, après un lavage à grande eau, de la terminer par un courant électrique.

Comme on le sait, l'aluminium n'est pas attaqué sensiblement à froid par l'acide sulfurique pur ou dilué, ni même en présence d'un autre métal, et il ne précipite pas non plus le cuivre du sulfate de cuivre, ce que font par exemple le fer, le zinc et d'autres métaux avec une grande énergie; le phénomène change entièrement de nature si la surface de l'aluminium retient des traces de chlore libre ou combiné sous la forme de chlorure d'aluminium.

On peut supposer que le chlore agit comme un intermédiaire, qui provoque par suite de réactions l'attaque continue de l'aluminium. En effet, on peut admettre que le chlore se combine au métal pour former du chlorure d'aluminium, lequel est lui-même décomposé par l'acide sulfurique pour former du sulfate d'alumine soluble, tandis que le chlorure d'aluminium et que le cuivre de même libéré se déposent sur l'aluminium, très heureusement pour le but à atteindre, non à l'état pulvérulent, mais métallique et adhérent. L'action chimique une fois commencée persiste jusqu'à décomposition complète du bain de cuivrage, aussi, trop prolongée, devient-elle préjudiciable à la solidité du dépôt de cuivre, le métal sous-jacent continuant à être attaqué visiblement, tandis que le dégagement de gaz tend à soulever le cuivre. La première couche obtenue en quelques secondes par simple trempage, il est nécessaire de laver l'objet dans l'eau courante, et de le mettre seulement alors en communication avec le courant électrique. Le dégagement de gaz ainsi que toute attaque nuisible, cessent complètement par la disparition des dernières traces de chlore ou de chlorure d'aluminium, et le cuivre se dépose régulièrement jusqu'à l'épaisseur que l'on juge suffisante d'obtenir.

La manière d'opérer peut donc être résumée?

1. Décapage au moyen d'un carbonate alcalin pour rendre la surface de l'aluminium striée et poreuse.

2. Après un fort lavage à l'eau courante, immersion dans une solution chaude d'acide chlorhydrique au 1/20 environ.

3. Lavage superficiel à l'eau pure.

4. Mise au bain simple trempé dans une solution peu concentrée et légèrement acide de sulfate de cuivre jusqu'à obtention d'un dépôt.

5. De nouveau lavage à grande eau pour chasser toute trace de chlore.

6. Mise au bain traversé par le courant électrique.

L'aluminium cuivreux (celui que l'on utilise pour sa grande résistance mécanique est à 6 0/0 de cuivre) se laisse aussi facilement recouvrir que l'aluminium pur. Le décapage ne doit alors pas se faire aux carbonates alcalins mais dans une solution chaude et diluée d'acide nitrique qui produit une surface mate très belle et extrêmement blanche. Cet alliage se laisse remarquablement bien cuivrer par la méthode du simple trempage, après immersion dans le bain d'acide chlorhydrique, mais on peut aussi, sans cette précaution préalable le cuivrer directement par voie électrique et obtenir un dépôt adhérent.—*Industrie Progressive*.

LES BAZARS DE TEHERAN

L'assassinat de Nasr-ed-din a attiré sur la Perse la curiosité de l'Europe. Or, jusqu'à cette heure, il ne semble pas que l'on ait parlé de l'un des côtés les plus curieux et les plus pittoresques du royaume oriental, c'est-à-dire les bazars de Téhéran, renommés parmi les plus riches.

Le bazar est, à lui seul, une ville renfermant pendant le jour une population de 20 à 25,000 habitants, et qui a ses rues, ses places, ses carrefours, ses hôtelleries et ses mosquées. C'est un immense labyrinthe de rues recouvertes de voûtes en briques percées d'ouvertures; ces voûtes laissent pénétrer l'air et la lumière, tout en défendant les promeneurs contre la chaleur et les rayons brûlants du soleil.

Assis sur le rebord de leurs boutiques, les marchands regardent le mouvement perpétuel de la foule bigarrée qui se presse dans les rues étroites depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Car le bazar n'est pas seulement l'endroit où se concentre le commerce de la capitale et de l'empire, c'est aussi la promenade favorite des flâneurs, le lieu où les oisifs se rencontrent pour apprécier les actes du gouvernement, connaître les nouvelles du jour et échanger des médisances et des historiettes qui feront ensuite le tour de la ville, corrigées, embellies et augmentées.

Le boulevard des Italiens, la Puerta del Sol, le Strand ne peuvent donner une idée de la foule

compacte qui se pousse et se démène dans les allées du bazar et cependant tout ce désordre n'est qu'apparent, car chaque industrie est localisée dans une allée, une avenue, un corridor spécial, et chacun sait où il doit se rendre pour trouver ce qu'il convoite.

Parmi les principaux bazars on voit celui des tapis, des bijoux, de la parfumerie, des fruits des armes et des antiquités, des chapeliers, des cordonniers etc.

Chaque industrie est donc localisée au bazar ; les religions y ont aussi leur cantonnement.

Le culte officiel y compte quatre mosquées d'où les étrangers sont exclus. A midi, toutes les allées et galeries se vident ; à deux heures, elles se remplissent de nouveau et la circulation ne cesse qu'au coucher du soleil, à l'heure où la plupart des avenues ferment leurs lourdes portes à serrures massives et compliquées. Les marchands regagnent leur logis et la police veille sur les couloirs déserts.

Parfois, le shah Nasr ed-din honoraît de sa visite le bazar. Entouré d'un nombreux cortège, le roi des rois, après avoir flâné de droite et de gauche, jetait son dévolu sur quelque boutique et proposait au marchand de s'associer avec lui, offre que celui-ci acceptait avec un réel enthousiasme.

Le shah procédait alors à une vente aux enchères dont les courtisans et les gens riches, invités d'avance, se disputaient les lots avec un acharnement motivé par le noble désir de gagner les bonnes grâces du souverain. Tel bibelot valant 3 ou 4 fr. se vendait 1000 ou 2000 fr. ; les heureux acheteurs payaient comptant. La boutique vide, le shah établissait ses comptes avec son associé d'un jour, empochait les trois quarts de la recette et laissait le reste au marchand enchanté d'une pareille aubaine.

Puis, le monarque retournait au palais, heureux d'avoir affermi sa popularité tout en réalisant un joli bénéfice. Les courtisans suivaient Sa Majesté, ravis de leurs acquisitions, au moins en apparence, et le roulement des bâtons faisant place au cortège royal annonçait aux promeneurs qu'ils pouvaient reprendre leurs flâneries dans le bazar et féliciter l'heureux négociant de l'insigne faveur dont il avait été honoré.

Nasr-ed-din n'ira plus aux bazars de Téhéran se livrer à son jeu favori d'enchères lucratives, mais il est probable que son fils Mozaffer-ed-din continuera la tradition paternelle.

LA CHAUFFE AU PETROLE

Le *Moniteur de la Flotte* publie, sur le chauffage au pétrole, l'intéressant article suivant :

Les essais de chauffage liquide se poursuivent dans toutes les marines. La Russie et l'Italie ont pris les devants, l'Angleterre et l'Allemagne ont suivi, puis la France et les Etats-Unis.

L'administration de la marine italienne a l'intention d'introduire la chauffe au pétrole sur tous les torpilleurs. En Allemagne le combustible liquide a donné de si bons résultats sur la *Carola*, sur le *Siegfried* et sur un certain nombre de torpilleurs que le nouveau système de chauffage est prévu, non seulement sur les cuirassés de 4e classe *Agir* et *Odin*, mais aussi sur les quatre nouveaux croiseurs en chantiers. En Russie, l'emploi du pétrole se généralise beaucoup, et la chose n'a rien d'étonnant puisqu'on trouve dans ce pays le pétrole en abondance. Il en sera sans doute ainsi et pour les mêmes raisons aux Etats-Unis, où l'on a d'ailleurs été très satisfait des résultats déjà obtenus.

C'est un bas résidu de la distillation du pétrole, dénommé *astatki* ou *mazout*, qui est en faveur. Il a l'aspect de mélasse, un peu plus verdâtre et un peu plus fluide que la mélasse ordinaire. Ce qui le fait préférer, c'est d'abord son très faible prix de revient et ensuite son degré d'inflammation beaucoup plus élevé que celui du pétrole lampant. Les hydrocarbures ne s'enflamment en effet, qu'à 347° Fahr., tandis que le pétrole s'enflamme à 257 ou 266°, par conséquent leur emploi offre moins de dangers. Quant au prix de revient de l'*astatki*, il est insignifiant dans les pays dotés de sources de pétrole.

Les avantages immédiats de la substitution du pétrole au charbon sont de première importance. D'abord la puissance calorifique des hydrocarbures comparée à celle des meilleurs charbons se montre de beaucoup supérieure : 1 lb. de charbon vaporise 9 à 10 lbs., tandis qu'une livre de mazout peut vaporiser théoriquement 20.5 lbs d'eau à 212° Fahr. En outre, le poids spécifique étant beaucoup moindre, on peut embarquer le mazout en bien plus grande quantité que le charbon. De plus, le pétrole étant exempt de soufre ne peut ni détériorer les parois des chaudières ni encrasser les tubes.

L'application à la navigation de la chauffe au pétrole à d'autres

avantages tout aussi précieux. On évite, grâce à elle, le transport si pénible du combustible des soutes aux foyers. La mise en pression d'une chaudière est beaucoup plus rapide. Le maintien de la pression est infiniment plus commode, puisque l'ouverture ou la fermeture d'un simple robinet règle la chauffe. Quand le tirage est bien réglé, on n'a pas de panache de flammes pouvant déceler la présence du bâtiment. On a besoin devant les foyers d'un personnel beaucoup moins nombreux. On peut très aisément refaire son approvisionnement, tant dans les ports que dans les rades ou en pleine mer, puisque les réservoirs du bâtiment sont mis, en communication avec le bateau-pétrolier au moyen de manches en toile, comme on le fait actuellement pour l'eau. On peut enfin utiliser, comme réservoirs à pétrole, certains compartiments des doubles fonds, ce qui permet d'accroître, dans une notable proportion, le rayon d'action des navires.

Est-il besoin de faire remarquer que tous les avantages ci-dessus mentionnés se rapportent au pétrole liquide et non pas au pétrole solidifié ? Les expériences faites sur ce dernier ont donné les résultats négatifs auxquels on devait s'attendre. C'est même une bien singulière erreur que d'avoir voulu solidifier un combustible, quand il a l'inestimable qualité d'être liquide à l'état naturel.

C'est aussi une erreur d'avoir voulu réaliser des rendements magnifiques en appliquant la chauffe au pétrole à des chaudières faites et construites pour le charbon. A ce combustible nouveau, il faut des chaudières d'une forme spéciale, utilisant largement la chaleur rayonnante, puisque la production de vapeur due au seul rayonnement est presque la moitié de la production totale. Quelques inventeurs se sont préoccupés de cette question et ils ont réussi à faire des chaudières dont ils ont la plus complète satisfaction. C'est là qu'est l'avenir : quand on brûle les hydrocarbures liquides dans les mêmes foyers que le charbon, on obtient des rendements convenables, mais rien de plus ; quand au contraire, on les brûle dans des foyers spéciaux, les rendements sont supérieurs.

Ceci ne veut pas dire qu'il faille oublier que de longtemps encore, les chaudières marines devront être des chaudières mixtes, aptes à brûler aussi bien le charbon que le pétrole. En effet, d'une part il y a des dépôts de charbon partout, dans

toutes les mers du globe, tandis que les dépôts de pétrole sont beaucoup moins nombreux, — d'autre part, le charbon contribue grandement à assurer la protection des navires de guerre puisqu'il remplit des compartiments des tranches cellulaires. D'où cette nécessité d'avoir des chaudières propres aux deux genres de combustible. Il en existe déjà qui sont excellentes.

LA PUISSANCE INVENTIVE DANS LES PRINCIPAUX PAYS

La *Vie Scientifique* fait des recherches pour savoir quelle était la situation des différents pays industriels au point de vue des brevets d'invention, et d'en déduire si l'on peut s'exprimer ainsi, la *puissance inventive* de chacun d'eux.

Voyons d'abord combien on délivre annuellement de brevets dans les différents pays en question.

A ce point de vue ils se rangent dans l'ordre suivant :

1—Grande-Bretagne	23.612	soit 58
2—E.-U. d'Amérique.	23.568	— 39
3—France.....	9.630	— 25
4—Allemagne.....	5.541	— 11
5—Belgique.....	4.881	— 81
6—Autriche-Hongrie.	3.909	— 10
7—Italie.....	2.120	— 7
8—Suisse	1.518	— 50

Par 1.000 habitants

Ces chiffres montrent, en somme, le prix attaché par les inventeurs à rechercher la garantie du brevet dans tel pays plutôt que dans tel autre et ils sont, par suite dans une certaine mesure, facteurs de l'importance industrielle du pays.

Il y a lieu de remarquer que dans deux de ces pays, les Etats-Unis et l'Allemagne, le système de l'examen préalable est appliqué avec toutes ses conséquences et que, par suite, le nombre des brevets délivrés est bien inférieur à celui des brevets demandés. Aux Etats-Unis, le nombre des demandes rejetées est d'environ 40 0/0; en Allemagne où les examinateurs mettent plus de rigueur systématique dans leurs appréciations, ce nombre a toujours été en augmentant, et il est actuellement de 54 90/0, après avoir été seulement de 45 0/0 il y a dix ans.

Il en résulte qu'aux Etats-Unis on présente actuellement plus de 35,000 demandes et en Allemagne plus de 11,000 c'est-à-dire qu'au point de vue du nombre des demandes les Etats-Unis occupent la première place et l'Allemagne la troisième.

En Suisse, où fonctionne un examen préalable mitigé, il n'y a eu, de

1889 à 1891 que 2 0/0 d'écart entre les nombre des demandes et celui des délivrances; il y a actuellement 5 0/0.

Au tableau que nous venons d'établir, il convient de comparer immédiatement celui qui donne le nombre de brevets pris par les étrangers dans un pays donné; il y a complète en effet les indications du premier, en montrant l'importance industrielle que l'étranger accorde au pays considéré ou du moins la facilité qu'il y trouve ou qu'il y espère de tirer partie de son invention; il montre aussi, par contre, la place que laisse aux inventions étrangères la nonchalance des indigènes.

Contre toute attente, étant donnée l'activité industrielle du pays, c'est aux Etats-Unis que les inventeurs étrangers hésitent le plus à tenter les chances de l'exploitation; on n'y délivre, en effet, aux étrangers, que 10 0/0 du nombre total des brevets; on a donc :

Etats-Unis 10 0/0 d'inventions étrangères, Angleterre 24 0/0, Allemagne 33 0/0, France 47 0/0, Suisse 65 0/0, Italie 67 0/0, Belgique 70 0/0, Autriche-Hongrie 70 0/0.

On voit, en prenant les chiffres complémentaires, qu'au point de vue de leur participation aux inventions brevetées, dans leur propre pays, les citoyens des divers Etats considérés peuvent être rangés comme suit :

10 Le citoyen des Etats-Unis, 20 l'Anglais, 30 l'Allemand, 40 le Français, 50 le Suisse, 60 l'Italien, 70 le Belge, 80 l'Austro-Hongrois.

Ces chiffres ne donnent cependant pas encore exactement la "puissance inventive" moyenne du pays; ils doivent, pour cela, tenir compte de sa population. Rectifiés à cet égard, ils donnent alors le nombre de brevets indigènes par 100,000 habitants, soit :

En Angleterre, 45 brevets, aux Etats-Unis 35, en Belgique 25, en Suisse 18, en France 14, en Allemagne 8, en Autriche-Hongrie 4, en Italie 2.

On peut se demander si le Français, qui ne prend que 47 0/0 des brevets délivrés dans son pays, fait du moins garantir ses inventions dans les pays étrangers; il néglige souvent cette précaution, et si l'on recherche pour quelle proportion les brevets pris par nos compatriotes figurent dans le nombre total des brevets délivrés à des étrangers dans les divers pays, on trouve qu'elle est en général beaucoup plus faible que celle qui revient à nos concurrents directs.

LE POMMIER

(Suite)

ESPACEMENT ET PLANTAGE

Le premier point à considérer est l'espacement des arbres. Il est positif que dans les neuf dixièmes des vergers qui ont plus de trente ans dans la province de Québec et dans l'est de l'Ontario les arbres sont trop rapprochés et conséquemment se nuisent les uns aux autres. Maintenant que l'on en est venu à reconnaître la pratique des pulvérisations comme une nécessité de chaque année, les arbres devraient par suite être suffisamment espacés pour permettre le passage des instruments de binage et de pulvérisation. De plus, la distance doit être réglée suivant la localité et les variétés plantées. Ainsi dans les districts où l'on doit attendre des températures de 30 degrés au-dessous de zéro Fahr. et où l'hiver est rigoureux d'une manière continue, les variétés rustiques sont les seules qui conviennent. Or les variétés les plus rustiques, dont les pommiers Duchesse, Tetofsky et Whitney sont des types, n'atteignent pas la taille des variétés Golden Russet, King et Spy. Tandis qu'un espacement de 30 pieds en tous sens ne suffit pas pour des arbres de ces dernières variétés, il est tout à fait suffisant pour les précédents; c'est pourquoi l'horticulteur doit pour l'espacement se laisser guider par la localité et par la variété.

Faut-il planter les arbres en carrés, en rectangles ou en triangles, c'est une affaire de goût. En carrés, ils offrent davantage de facilité pour les binages soigneux; le principal avantage des deux autres arrangements est qu'ils permettent de planter un plus grand nombre d'arbres à l'acre. Certains horticulteurs, plus particulièrement ceux des Etats de l'Ouest sont en faveur d'un espacement plus grand du double dans un sens que dans l'autre. Par exemple dans les rangs allant du nord au sud les intervalles entre les arbres seront de 18 pieds, et dans les rangs allant de l'est à l'ouest, de 36 pieds. Le désavantage de cette disposition est qu'au bout de quelques années, pour biner et appliquer les pulvérisations, on ne peut plus passer que dans les grands espaces, ce qui empêche naturellement de faire ce travail parfaitement. Il va sans dire qu'en abat; tant chaque second arbre dans les rangs à intervalles de 18 pieds, on peut rendre toutes les distances

égales. Les arrangements en rectangle et en quinconce permettent de planter sur une superficie donnée un arbre de plus sur sept que si l'on plantait simplement en carrés.

Tracé et plantage.—On doit éviter avec soin dans le verger de tracer des rangs d'arbres qui ne seraient pas droits et des lignes qui ne se rencontreraient pas à angle droit. Une bonne méthode consiste à mesurer les limites opposées et à marquer par de haut poteaux les distances qui devront exister entre les rangs. On plante ensuite des jalons le long des lignes des rangs entre ces limites. Il ne reste plus qu'à mesurer les distances où il faudra planter chaque arbre, ce qu'on fait à l'aide d'une chaîne ou d'un ruban à mesurer, ou bien d'un fort cordeau non extensible sur lequel on a marqué les distances voulues. Au lieu d'un cordeau on peut se servir d'un fil de fer galvanisé. Si les rangs sont jalonnés dans les deux sens, le travail de la plantation des arbres en est beaucoup plus commode. On peut rendre plus facile le creusement des trous en traçant des sillons profonds dans l'alignement de chaque rang ; là où le sol est bien travaillé, ce n'est guère nécessaire. Il faut faire les trous de quelques pouces plus profonds qu'il ne faut pour recevoir les racines, bien ameublir le sous-sol avec la bêche et y jeter assez du sol sur la surface pour que l'arbre une fois planté soit d'environ deux pouces plus profond qu'il n'était dans le rang de pépinière. Il faut planter les arbres plus profonds dans les sols sableux légers que dans l'argile forte ou plus ou moins argileux. On place l'arbre dans le trou de telle sorte que les racines soient dans leur position naturelle, et le trou doit être assez grand pour qu'elles ne soient pas pressées les unes contre les autres. En remplissant le trou il faut soigneusement tamiser la terre et la faire pénétrer entre les racines pour que celles-ci soient en contact immédiat avec le sol, de sorte qu'il ne reste aucun espace plein d'air au dessous du collet. Quand le trou est à moitié plein, il faut bien piétiner le sol et continuer à le faire jusqu'à ce qu'on soit arrivé au niveau de la surface. Il est bon, surtout dans les sols argileux, de laisser les deux derniers pouces sans les fouler, car cette couche meuble empêche en grande partie l'évaporation de l'humidité du sol. Il ne faut pas planter les arbres dans un sol humide et collant. Il ne faut pas non plus arroser les racines quand on plante dans un sol de cette nature,

car l'eau tend à le durcir et à le rendre impénétrable aux radicules et à l'eau de pluie.

Rafraîchir.—J'ai déjà parlé de l'utilité qu'il y a à rafraîchir les racines avant de planter. Il est également essentiel de tailler les branches d'une manière correspondante à la quantité de racines enlevées en déplantant les arbres. Dans cette opération il faut avoir en vue la formation de la tête de l'arbre et en conserver que le nombre voulu de branches maîtresses. La forme idéale est une tige centrale avec branches latérales régulièrement disposés : toutefois, on obtient rarement cet idéal avec les arbres fruitiers. Chaque variété a son port particulier et la taille doit être en rapport avec ses traits caractéristiques naturels. Une bonne règle à suivre est de rabattre la dernière pousse annuelle d'un tiers ou de moitié, ayant soin de rabattre jusqu'à un bouton qui devrait être en dehors dans le cas d'un arbre à pousser en pyramide, et en dedans si c'est une variété à branches étalées. Si l'on taille la tête et qu'on foule fermement le sol sur les racines, on peut en général se dispenser de tuteurer l'arbre.

Quels arbres acheter.—Beaucoup de découragement et bien des insuccès ont résulté de l'achat de tels arbres. C'est une erreur de croire que l'on peut réussir à transplanter des grands arbres aussi bien que des petits et qu'ils fructifieront plutôt ; ceux qui l'ont essayé ont par là de fortes pertes. Les grands arbres sont plus difficiles à emballer et à transporter ; mais ils sont aussi beaucoup plus difficiles à transplanter avec succès. Des arbres vigoureux deux ans après l'écussonnage ou la greffe sont en général les meilleurs à choisir, mais des arbres bien formés à trois ans font tout aussi bien. Dans les parties froides du pays des têtes un peu basses sont préférables à des hautes tiges. L'arbre à tête basse échappe fréquemment au dommage par l'échaudage, tandis que l'arbre à tronc nu sur 6 ou 7 pieds souffre beaucoup. Une bonne règle à suivre en achetant des arbres est d'acheter chez le pépiniériste de confiance le plus rapproché dont l'établissement ait un sol et des conditions de climat semblables. On demande souvent si les arbres venant de pépinières du midi conviennent pour plantation dans le nord. En réponse, je puis dire sans crainte que la rusticité n'en est pas moindre parce qu'il ont été multipliés dans le midi, pourvu que le bois soit bien aoûté au moment du déplantage ; en d'autres mots, la

constitution, l'individualité de l'arbre est plus ou moins fixée et constante, et ne changera guère pendant la vie d'un seul individu, et très peu par conséquent pendant les deux ou trois ans nécessaires pour produire un arbre de pépinière. Etant donné un arbre bien venu de la variété Duchesse avec son bois bien aoûté sa rusticité ne sera guère affectée parce qu'il a crû soit dans la péninsule du Niagara soit à Ottawa. Quand les arbres ont crû dans le midi et ont été arrachés avant le parfait aoûtement du bois, ils se ressentiront d'autant plus de leur transport dans un climat plus froid. On gagne à acheter des bons plants aussi près de chez soi que possible. On ne peut s'attendre à ce qu'un arbre de pépinière chétif fasse un arbre vigoureux dans le verger. Achetez des meilleurs ; ce sont les plus avantageux en fin de compte.

Une couche de paillis peut être utile quelquefois, mais n'est pas à recommander pour tous les cas. En général le meilleur paillis consiste en deux ou trois pouces de même épaisseur de fumier pailleux, de bran de seje ou d'autre litière. Les paillis tendent aussi, si on les continue d'année en année, à encourager le développement de racines superficielles, au détriment des racines plus profondes. Les premières, en raison de leur position, sont exposées à souffrir des fortes gelées qui, au commencement de l'hiver, arrivent quelquefois la neige.

Soin du verger.—Il est bon de labourer le verger sans interruption pendant au moins six ou huit ans après la plantation des arbres. La pratique de semer du grain dans un jeune verger cause du tort : toutes les céréales absorbent une forte partie de l'humidité du sol au moment où les arbres font leur pousse annuelle, et les retardent ainsi. Quand on a planté des pommiers, il faudrait les considérer comme la plante cultivée et leur laisser pleine possession du sol qu'ils occupent. Quand pressé par les circonstances, on trouve nécessaire, comme ça été le cas à la ferme expérimentale, de cultiver des grains dans le verger, il faut laisser de chaque côté du rang de pommiers une bande de cinq ou six pieds de largeur libre pour le passage de la houe à cheval. C'est une bonne méthode à suivre en tout temps, quelle que soit la plante cultivée, racines ou céréales. La meilleure plante à cultiver est une de celles qui exigent des binages pendant la première partie de la saison et qu'on enlève vers le milieu de juillet ou vers le 1er août par

exemple des pommes de terres hâtives, mais on peut aussi semer avec avantage d'autres plantés sarclées telles que maïs, haricots et légumes hâtifs. Une culture propre est en tout temps à désirer et donnera toujours un bon retour. Les mauvaises herbes et les débris divers attirent les souris et les insectes et leur servent d'abris. Les binages et sarclages devraient être faits avec soin chaque année, mais il ne faut pas les continuer toute la saison. Dans ce district-ci, la pousse annuelle se fait le 1er juillet; après cela la fonction des feuilles est d'élaborer les matières nutritives puisées dans le sol et dans l'atmosphère. Ces matières sont emmagasinées dans les bourgeons et dans le jeune tissu ligneux, et ce travail se continue jusqu'au moment de la chute des feuilles ou à peu près jusqu'alors; le cultivateur devrait faire tout son possible pour le faciliter. Les binages aident à rendre les matières nutritives emmagasinées dans le sol utilisables pour les plantes. C'est pour cette raison que, quand ils sont fréquents, ils aident si remarquablement la croissance de plantes telles que le maïs et les choux. Afin que les arbres dans les climats froids puissent résister aux gelées, il faut que le bois soit bien aoûté, c'est-à-dire que les liquides ou semi-liquides doivent, pour contribuer à la nutrition de l'arbre le printemps suivant, s'être transformés en solides tels que l'amidon et des corps alliés. Il est donc préférable de cesser les binages vers le milieu de juillet ou vers le 1er août. Si l'on ensemence ensuite le verger de trèfle Mammoth, de luzerne ou de quelque autre plante légumineuse, on obtiendra la même saison une bonne pousse, qui outre qu'elle étouffera les mauvaises herbes, servira aussi de couverture au sol. On peut enfouir le trèfle au commencement du printemps suivant. On sème quelquefois du sarrasin; mais il donne parfois de l'ennui par les graines qui restent dans le sol. Au bout de cinq ou six ans de culture, on peut trouver commode, et c'est une bonne chose à faire, d'ensemencer de trèfle. Certains producteurs de poires laissent habituellement le trèfle sur le sol après l'avoir fauché. Ceci fait l'effet d'un paillis fertilisant et conserve au sol tous les principes nutritifs extraits du sol outre l'azote capté par les racines du trèfle. La pratique de beaucoup de cultivateurs d'enlever chaque année une récolte du trèfle dans le verger n'est pas bonne et n'est nullement à recom-

mander. Dans tous les cas, comme je l'ai déjà dit, il faut se rappeler que les arbres sont une culture suffisante, et il faut pourvoir pour toute culture supplémentaire par une addition d'engrais. Fumure et binage rémunéreront toujours. Il n'est pas facile de remédier aux erreurs commises au début dans la conduite d'un verger.

Pâturer le verger. — J'ai vu des vergers situés sur des pentes ou dans des terrains rocheux que l'on ne pouvait bien labourer, et qu'on maintenait en bonne condition en y faisant paître les moutons. Si les moutons ont de l'eau à boire et reçoivent une demi-livre de farine chacun par jour, il n'est pas probable qu'ils fassent aucun mal aux arbres. Mais, si les arbres sont en basse tête, si l'herbe est rare et sèche, ils brouteront certainement les branches inférieures et attaqueront l'écorce des arbres. L'habitude une fois prise, il n'est pas facile de la leur faire perdre. On comprend aisément l'avantage qu'il y a à pâturer le verger plutôt qu'à le maintenir en prairie. La fertilité du sol est aussi augmentée plutôt qu'épuisée, et les pommes véreuses sont détruites; en outre les mauvaises herbes sont tenues en échec ainsi que les rejets qui naissent parfois des racines des arbres écussonnés. Il y a plusieurs avantages à faire paître les moutons dans le verger plutôt qu'à le maintenir en prairie ou l'abandonner à lui-même, aux herbes fourragères et aux mauvaises plantes.

Fumure — Les investigations de M. Shutt montrent que parmi les principaux éléments de fertilité du sol, c'est la potasse dont le pommier puise la plus grande quantité pour la production des feuilles et des fruits. Au nombre des engrais naturels fournissant de la potasse sous une forme économique, la cendre de bois tient assurément la première place; sa valeur principale vient de la potasse qu'elle contient. La potasse étant sous une forme soluble, il faut avoir soin de tenir la cendre couverte et abritée contre la pluie. La solubilité du constituant fertilisant le plus important de la cendre suggère quel est le meilleur moment et le meilleur moyen de l'appliquer, ainsi que d'autres engrais également solubles; c'est pendant le développement de la plante, quand elle s'assimile la nourriture qu'elle trouve autour d'elle. La poudre d'os est une des formes sous lesquelles il est le plus facile de se procurer l'acide phosphorique. Dans le fumier de ferme, on trouve le

troisième constituant important, l'azote, en quantité plus élevée que les deux déjà mentionnés.

Dans les sols qui contiennent naturellement une forte proportion de matière végétale il y a danger à appliquer libéralement du fumier de ferme; dans ces sols on obtient de meilleurs résultats par des applications alternantes de cendre et de chaux, Trente ou quarante charretées de fumier de ferme tous les trois ans fourniraient probablement assez d'azote. On peut appliquer avantageusement la cendre à raison de 50 à 75 boisseaux à l'acre, et la poudre d'os à raison de 150 à 200 livres à l'acre. On ne peut pas poser de règle générale absolue en fait de fumure, car les sols varient entre eux: ce qui est un bon traitement pour l'un peut être pure perte pour un autre. Chaque cultivateur doit étudier ses arbres. S'il font chaque année une bonne pousse, l'aliment azoté est probablement présent en quantité suffisante. S'ils rapportent bien, ou si l'on désire encourager la production des fruits, il faut appliquer les phosphates et la potasse avec soin et avec intelligence.

Taille. — Les principaux objets de la taille d'un arbre sont: former la tête de sorte qu'elle soit vigoureuse, symétrique et bien équilibrée; empêcher qu'elle ne devienne une masse de branches entrelacées; favoriser la production de fruits de bonne qualité. Les fruits qui viennent sur les branches intérieures d'une tête buissonneuse ne sont ni aussi beaux ni aussi bons que ceux qui sont portés sur des branches mieux développées et ayant abondance de soleil.

Quand tailler. — Une des plus grandes erreurs que peut commettre un producteur de fruits, c'est de laisser des arbres de vergers entièrement à eux-mêmes pendant plusieurs années, et puis tout-à-coup se faire un point de les tailler une bonne fois, les attaquant avec la scie ou, pire encore, avec la hache. La mutilation qui en est le résultat ordinaire ne peut guère qu'affecter la santé de l'arbre. Il faut chaque année à partir du plantage faire une certaine trille. Les blessures produites par l'ablation des petites branches se guérissent bientôt, et l'arbre n'éprouve pas l'ébranlement que produirait la perte d'une forte partie de la tête tout à la fois.

Le bon moment pour tailler me paraît être celui où la blessure faite sera le plus vite réparée par la nature, c'est-à-dire au commencement de la saison de végétation, — dans c

district-ci du 15 mai au 15 juin. Comme il y a là généralement beaucoup à faire, on peut tailler avant que commence le mouvement de la sève au printemps. C'est ordinairement à ce moment-là qu'il vaut le mieux exécuter les tailles d'une quantité considérable de bois.

Comment tailler. — Faites usage d'un couteau tranchant ou d'une scie fine. Les sécateurs laissent presque toujours l'extrémité des rameaux meurtris; ils sont commodes pour tailler les arbres élevés, pour raccourcir les branches latérales, pour couper des boutures et pour travaux semblables, mais ne valent pas le couteau en fait de commodité et de bon travail. En retranchant une branche, coupez toujours tout près de la base. Les longs moignons meurent graduellement, et par eux la pourriture s'étend jusqu'à l'intérieur du tronc. Il faut aussitôt recouvrir de mastic à greffer ou de peinture minérale toute plaie de plus d'un pouce de diamètre causée par l'ablation d'une branche. Quand on a enlevé beaucoup de bois pendant l'hiver, il faut ensuite comme conséquence naturelle beaucoup tailler en été, car il pousse une quantité de jets autour de la base de chaque branche retranchée. C'est ce qu'on peut faire sans avoir recours au couteau si l'on s'y prend à temps au commencement de juin: on n'a alors qu'à passer rapidement la main sur les branches. On augmente quelquefois la productivité des arbres en les taillant en été. Pour cela, on raccourcit les pousses au mois de juin par le pincement. La théorie est qu'on arrête ainsi la formation du bois et favorise la production de boutons à fruit.

SOIN DU FRUIT.

Eclaircissage. — Le principal objet de l'existence du pommier, comme toute autre plante, est la reproduction de son espèce. Ceci s'accomplit dans la nature au moyen des graines. C'est la production des graines qui épuise le plus la vitalité et la vigueur de l'arbre. Certaines variétés, si on les laisse elles-mêmes, produisent d'année en année plus que l'arbre ne peut le faire sans en souffrir. Si on n'y mettait pas obstacle, la pousse deviendrait faible et le fruit plus petit. L'horticulteur doit par conséquent au commencement de la saison diminuer le nombre de fruits, ne conservant que ceux qu'il juge pouvoir se développer parfaitement sans affaiblir l'arbre.)

On peut avoir à enlever un tiers ou même la moitié des fruits qui ont noué. On néglige souvent le

travail de l'éclaircissage; mais il ne faudrait pas en oublier la nécessité. Le meilleur moment pour le faire est, peu après que le fruit a noué et quand on est à même de juger assez bien de la récolte qu'on doit attendre. C'est un travail qu'il faut nécessairement faire à la main; mais on peut en même temps tailler légèrement. Si l'on pratique régulièrement l'éclaircissage chaque année, on tendra à faire produire des récoltes annuelles au lieu de fortes récoltes tous les deux ans.

Cueillette. — Laisser trop longtemps les fruits sur les arbres nuit à leur qualité de garde; c'est surtout vrai pour les variétés d'été et d'automne. En général, il faut cueillir toutes les variétés quand la pomme se détache aisément lorsqu'on la soulève en l'éloignant de la lambourde qui la porte.

De cueillir aussitôt que les graines se sont colorées, est une règle assez bonne par laquelle on se laisse en général guider. Les variétés précoces telles que Tetofsky, Transparente jaune et Astrachan rouge demandent à être maniées avec un soin particulier et rapidement, car elles ne restent que peu de temps dans leur plus grande perfection. Les meurtrissures deviennent très vites apparentes dans ces variétés à peau blanche, et il faut les cueillir avec le plus grand soin. Les ouvriers manient souvent les pommes et les pommes de terre avec très peu de précautions au grand détriment des premières surtout. Faire tomber les pommes des arbres en les secouant, les transporter du verger au marché dans des sacs sont des habitudes du temps d'autrefois quand on en fabriquait du cidre et quand la qualité n'en était pas appréciablement réduite par les meurtrissures ni par le ver de la pomme. Le producteur de fruits d'aujourd'hui doit user de toute espèce de précautions et d'artifices afin d'amener ses produits sur le marché dans la meilleure condition de conservation et d'aspect.

Il vaut mieux pour la vente de pommes telles que Duchesse et Jaune transparente, ne pas cueillir tous les fruits à la fois, mais en deux ou trois fois, en prenant chaque fois les spécimens les plus gros et les plus colorés. Cela fait qu'une plus grande proportion du fruit arrive à parfaite maturité. Pour les pommes d'hiver, cette manière de faire est inapplicable et n'est pas nécessaire; on laisse toute la récolte sur les arbres jusqu'au moment de la cueillette. On peut prolonger la période de garde des

pommes Wealthy en les cueillant un peu tôt dans la saison.

Dans quoi ramasser les pommes. — Le réceptacle le plus commode est un fort panier en bois fendu à manche mobile, de sorte que les pommes peuvent être déposées sur la table de triage ou dans des barils sans être endommagées. Ce genre de panier présente aussi d'autres avantages dans des circonstances diverses. Un autre réceptacle que j'ai trouvé très utile est un fort sac à grain dont l'ouverture est cousue à un fort cercle de tonneau; on attache ensuite à l'un des coins inférieurs du sac une courroie qui porte à son autre extrémité un crochet à ressort. On fixe au cercle un anneau auquel on passe le crochet à ressort, et le sac est prêt à servir. Pour s'en servir on le suspend à l'épaule au moyen de la courroie, comme on fait quand on sème du grain à la main. On a ainsi les deux mains libres et lorsqu'on l'a rempli on peut facilement vider le sac dans le baril en détachant simplement le crochet à ressort. Quand on cueille les pommes hâtives il est quelquefois possible et préférable à cause de leur peu de fermeté de les déposer immédiatement dans le baril où elles doivent être portées au marché. Mais c'est ordinairement impossible, toutefois, car on ne peut trier d'une manière satisfaisante tout en cueillant.

Emballage et paquets. — Une condition de première importance pour porter au marché les produits du verger est que la couche supérieure de fruits soit composée de spécimens représentant parfaitement et exactement la qualité de chaque paquet, soit panier, boîte ou baril. Ceci est de l'*emballage honnête*, et quand on le met en pratique, ajoutant sa marque et son nom, ainsi que le nom de la variété, on s'acquerra bientôt une réputation favorable dans le marché où l'on expédie sa récolte. La question de l'*emballage honnête* est chaque année, aux réunions de producteurs de fruits du Canada, traitée assez au long; mais, par suite du mode ordinaire de procéder, de vendre au marchand, et de la difficulté d'examiner le contenu des paquets, le sujet entier est dans un état peu satisfaisant. Nous espérons qu'il sera imaginé et mis en pratique un système d'inspection qui résultera dans une garantie pour l'acheteur que la qualité de chaque baril de pommes est exactement représentée par la marque et l'indication sur le fond du baril. Les pommes tendres et les pommes hâtives devraient être expédiées dans des paquets de moindre dimensions. Je

recommanderais l'emploi de paniers de 10 et de 20 livres, ainsi que de caisses d'un boisseau pour l'expédition des pommes délicates d'été et d'automne.

Triage.—Il est toujours avantageux de séparer les pommes en trois qualités. La première devrait consister en spécimens sains bien colorés sans tare, d'une bonne grosseur uniforme; la seconde devrait consister en spécimens sains, de moindre grosseur, moins bien colorés et pouvant être légèrement tarés; la troisième qualité devrait comprendre les spécimens petits, véreux, sâchés ou difformes qu'on ne pourrait placer dans la précédente. Ce travail se fait mieux dans le hangar d'emballage que dans le verger. Les hangars ont des tables de triages couvertes de tapis ou de nattes pour empêcher les pommes d'être endommagées. Les tables de triage sont pourvues d'un rebord et en pente vers le trieur qui se tenant debout à une extrémité a toute facilité pour séparer rapidement les fruit en trois qualités comme indiqué plus haut. Les pommes de première et de deuxième qualité doivent être soigneusement placées à la main dans des paniers séparés, tandis qu'on peut faire tomber celles de troisième qualité dans le réceptacle au bout de la table. Quand on empaquète ou remplit les barils, il faut tourner en bas le fond qui doit être ouvert, et il faudrait le tapisser d'une feuille de papier. Sur ce fond on arrange une couche de pommes avec les queues en bas.

Si l'on arrange dessus une seconde couche, c'est d'autant mieux. C'est ce qu'on appelle "facer" le baril et c'est une partie importante de l'emballage, car la couche exposée à la vue après l'enlèvement du fond supérieur, devrait bien représenter tout le contenu du baril. On remplit le reste du baril en y vidant avec précaution les paniers remplis sur la table de triage; en même temps, il faut faire tasser les pommes fermement en secouant doucement le baril une ou deux fois.

Il faut que la dernière couche de pommes soit tant soit peu plus élevée que la rainure qui doit recevoir le fond, de sorte que le fond étant en place, chacune des pommes sera maintenue fermement en place sans être écrasée. On commence à essayer l'adoption de paquets plus petits qu'un baril pour les pommes d'hiver: c'est une caisse proprement faite d'un bois léger et solide, et contenant environ un boisseau de

panier que les barils occupent moins d'espace dans les vaisseaux à vapeur, et le couvercle peut être placé sans meurtrir les fruits. On peut aussi inscrire nettement sur le côté le nom du producteur, la qualité et le nom du fruit. Bien que cette caisse me paraisse un paquet des plus commodes pour les marchés de l'Angleterre et les autres marchés étrangers, les rapports des marchands à commission reçus cette automne en découragent l'usage. Ceci peut provenir de ce que les maisons à commission de Liverpool n'aiment pas les innovations qui exigent quelques changements dans leur manière de faire leurs affaires. Je suis porté à croire que cette espèce de paquet prendra avec le temps.

Pour l'expédition des variétés précoces de pommes, des paniers solides couverts de linon et contenant environ 20 livres de fruits sont sans nul doute les paquets les plus commodes et les plus avantageux. Les marchands au détail vendent de ces pommes en petites quantités, et il faut pouvoir les manier vite. Il résulte chaque année beaucoup de pertes de l'emploi de barils; on les éviterait en grande partie par l'emploi de paquets plus petits.

Conservation.—C'est dans un air légèrement humide et à une température un peu au-dessus de la glace que les pommes se conservent le mieux. En particulier pour les pommes d'hiver que l'on met souvent en barils dans le verger et qu'on charrie en grande quantités dans la fruiterie, il faut toujours se rappeler qu'un changement soudain de température fait condenser l'humidité à la surface de la pomme. C'est presque toujours ce qui a lieu quand on dépose les pommes dans une cave fraîche. Des surfaces humides présentent des conditions favorables pour le développement de champignons qui causent la décomposition. On peut éviter ces extrêmes de températures en laissant les pommes pendant une nuit dans des barils non fermés dans le hangar d'emballage au verger et les charriant ensuite le matin dans la cave fraîche qu'on a laissée aussi ouverte pour qu'elle se rafraîchisse à l'air de la nuit; il faut ensuite fermer portes et fenêtres. En procédant ainsi et en cueillant de bonne heure on peut prolonger sensiblement la saison des pommes d'automne telles que *Wealthy* et *Longfield*.

VARIÉTÉS A PLANTER.

Il est impossible de donner des listes définies de variétés à planter.

Une des premières choses à faire est d'étudier les conditions existantes à l'endroit choisi pour le verger, puis de s'assurer quelle variétés ont le mieux réussi dans le voisinage immédiat. Si l'on ne peut se renseigner sur ce dernier point, il est bon de planter d'abord un petit nombre des variétés les plus généralement usitées et de voir comment elles se comportent avant de continuer la plantation. Je puis aussi faire remarquer ici que la division de l'horticulture à la ferme expérimentale se fait toujours un plaisir d'être en aide au cultivateur en lui communiquant les renseignements qu'elle peut avoir obtenus quant aux variétés les plus convenables pour la plantation dans la localité où il se trouve. Je recommanderai aussi au producteur demeurant dans la province de Québec de consulter le Rapport des Fermes expérimentales pour 1893, où il est donné des listes de variétés d'arbres fruitiers adaptés aux divers districts fruitiers de cette province. Pour le producteur de l'Ontario, il ne peut mieux faire que de consulter le Rapport de l'Association pomologique, où il trouvera des renseignements du même genre.

ENNEMIS

Le sujet des ennemis a été traité en détail dans les bulletins spéciaux publiés de temps en temps par les divisions de l'entomologie et de l'horticulture, et que chacun peut se procurer en les demandant. Je mentionnerai en particulier le Bulletin No 23, qui contient sous une forme concise des instructions pour le traitement des maladies aussi bien que des insectes nuisibles.

En quelques mots, les principales maladies fongueuses et les principaux insectes ennemis peuvent être tenus en échec par l'application en temps opportun de la bouillie bordelaise et du vert de Paris. On les dilue dans de l'eau et on les applique aux arbres sous forme de pulvérisation.

Une bonne formule est: 4 livres de sulfate de cuivre, autant de chaux, et 4 onces de vert de Paris dilués dans 40 à 50 gallons d'eau. Il faut appliquer le mélange au moins trois fois chaque saison, une fois avant l'épanouissement des fleurs, une seconde après la chute des fleurs et une troisième deux ou trois semaines plus tard. Des cas spéciaux peuvent exiger quelque autre traitement de plus; tout producteur de pommes sera bien com- pensé en tout cas de placer au moins

ces applications dans son programme annuelle d'opérations horticoles.

Les principaux points à se rappeler pour réussir dans la culture du pommier peuvent se résumer comme suit :—

1o Choisir un sol favorable, le drainer et le préparer parfaitement ;
2o Acheter de bons arbres, les planter avec soin, les tailler et les biner autant qu'il est nécessaire et avec intelligence ;

3o Cueillir soigneusement le fruit en sa saison, l'emballer honnêtement en paquets convenables, le vendre judicieusement ;

4o Protéger les arbres contre leurs ennemis par des pulvérisations et les maintenir en santé en les fumant ;

5. Se rappeler toujours que le terrain occupé par les arbres est pour les arbres seuls et qu'on ne peut impunément et sans compensation le priver de sa fertilité en y cultivant d'autres plantes.

NOTES FINANCIERES

La Banque Nationale paiera à ses actionnaires, à partir du 2 Novembre prochain, un dividende semestriel de 2½ p c.

L'Université de Toronto et l'Université McGill n'accepteront plus d'argent américain pour paiement des frais d'études de leurs élèves.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal.

Etablie en 1859 — Réserve, \$105,000.

Réduction des taux 40 % :

Risques de la 4^{me} semaine
de septembre 1896..... \$386,495.00
Primes aux taux ordinaires... 4,666.67
Primes chargées par cette Cie. 2,800.00

Réduction \$ 1,866.67

Réduction depuis le 1^{er} avril
1891..... \$110,853.27

Aux propriétaires fonciers de Montréal.

Messieurs, — Attendu que vous maintenez à grands frais un excellent corps de pompiers dans le but de diminuer les pertes causées par le feu ; Attendu que par ce moyen vous diminuez considérablement ces pertes ; Attendu qu'il est juste dans ce cas de diminuer les taux sur vos risques ; Sachez que cette Compagnie pour ces raisons a réduit de 40 % les taux établis sur vos risques dans cette cité, et que cette réduction, depuis le 1^{er} avril 1891, a déjà diminué les primes sur les risques que vous lui avez donnés de \$110,853.27, comme le montre l'état ci-dessus.

J. B. LAFLEUR, secrétaire.

NOTES INDUSTRIELLES

Une maison de Toronto vient d'expédier en Australie 300 bicycles estimés à \$16 000.

Plus de 3000 brevets ont été pris en Amérique l'an dernier, concernant l'industrie vélocipédique : sur ce nombre il y en avait 566 pour perfectionnement aux bandages pneumatiques.

Un intéressant produit récemment trouvé pour le blanchiment de la soie, vient d'être employé avec succès pour le blanchiment du cuir. L'agent chimique en question est le bioxyde de sodium. Il est vendu dans des boîtes d'étain et à l'apparence de la poudre, on doit le garder avec soin à l'abri de l'humidité, sans cette précaution il se décomposerait rapidement. Voici le mode d'emploi :

Dissoudre au moyen de la chaleur 900 gr. de sulfate de magnésie dans 10 litres d'eau, lorsque la solution refroidit il faut y ajouter graduellement 350 gr. de bioxyde de sodium.

Il suffit de frotter avec cette solution le cuir à blanchir, jusqu'à ce que la teinte désirée ait été obtenue. Si le cuir à traiter est fort et lourd, on aide l'action de la solution au moyen d'un lavage préalable avec de l'eau légèrement acidulée d'acide acétique.

On a signalé autrefois les routes de Saxe comme particulièrement agréables à parcourir parce qu'elles sont bordées d'arbres fruitiers qui s'offrent aux voyageurs ; voici qu'on parle aux Etats-Unis, d'une invention qui, au moins en apparence, serait pour réjouir les promeneurs gourmands : ce sont des rues avec un pavage de mélasse !

Il faut dire que dans les sucreries de cannes on est souvent embarrassé des résidus de la fabrication du sucre, autrement dit des mélasses, mais des mélasses grossières. On les emploie quelquefois en mélange avec le fourrage qu'on donne aux bestiaux ; mais un chimiste de Chine, en Californie, M. E. Turde, a eu l'idée de les utiliser au même titre que l'asphalte. Il les mélange avec une certaine quantité de sable jusqu'à consistance suffisante, et il en recouvre des trottoirs. Cet enduit sèche vite et devient très dur ; on serait en droit de s'attendre à ce que le soleil le ramollisse ; tout au contraire, et certainement on pourrait tirer très grand profit de la mélasse dans cette application toute spéciale.

D'après la *Typologie-Tucker*, le papier n'entre dans les frais de confection d'un livre que pour une somme insignifiante. Sur les 3 fr. 50 (70 cents) que l'on cote le volume du format in-18 le plus usité, le papier absorbe seulement 0 fr. 25 (5c). Pour les journaux, le prix est moindre encore ; le *Petit Journal* ou le *Figaro* s'impriment sur du papier à 35 francs les 100 kilos (\$3.18 les 100 lb.) ; c'est dire que le numéro du premier, pesant vingt-quatre grammes, revient aux quatre cinquièmes d'un centime, et que le numéro du second, pesant trente-six grammes, représente un centime un quart. Dans les papiers de ce prix, où il ne peut entrer que du bois, l'art du fabricant consiste à marier avec sagacité les pâtes chimique et mécanique.

L'une est la chaîne, l'autre la trame ; la cellulose sert de soutien et procure la solidité, mais elle est trop chère et trop dure, le bois pulvérisé au contraire donne du moelleux, de l'opacité, et permet d'abaisser le prix de vente. La plupart des feuilles quotidiennes à grand tirage contiennent un tiers de la première et deux tiers du second.

La consommation du cigare tend à diminuer aux Etats-Unis et celle des cigarettes augmente dans de notables proportions.

Ainsi, pendant le mois de juillet 1896,

il a été fabriqué 364,310,800 cigares contre 399,109,560 pendant le mois correspondant de 1892 soit une diminution de 34,798,760. Pendant le mois d'août la production a été : cette année, de 340,971,543 et en 1892 de 433,946,406 soit une différence de 92,974,863

La production des cigarettes a toujours été en augmentation, sauf dans un cas, depuis 1892, comme l'indiquent les chiffres suivants :

	Juillet	Août
1892.....	242,632,000	270,823,900
1893.....	279,822,700	357,844,360
1894.....	309,970,420	300,501,120
1895.....	338,679,320	350,711,380
1896.....	397,560,400	384,707,300

Le *U. S. Tobacco Journal* auquel nous empruntons ces chiffres fait remarquer que quand les temps sont durs la fabrication des cigares diminue au profit des cigarettes et, inversement, quand les affaires sont prospères les cigarettes perdent ce que gagnent les cigares.

PETITES NOTES

L'Empereur de Chine, en imitation de ce qui se fait en Europe, veut donner à ses soldats un souvenir commémoratif de la dernière campagne où ils ont été du reste si cruellement vaincus ; mais avec un sens pratique étonnant, il désire quelque chose de plus utile qu'une médaille, et il a songé à des montres. Dans ce but il a commandé en Suisse dix mille montres à dix marks pièce, qui seront distribuées aux soldats qui se sont distingués durant la campagne.

Un journal de Rotterdam publie dans un de ses derniers numéros, le récit d'une excursion faite par un de ses rédacteurs dans un village du nord de la Hollande appelé Oudendijk et situé sur la ligne d'Amsterdam à Enkhuizen. D'après ce récit, tous les habitants s'éclairaient et se chauffent gratis avec du gaz naturel, gaz hydrogène carboné qui est fourni par la nature et arrive à la surface de la terre mélangé avec l'eau, fournie par des puits artésiens dont la profondeur ne dépasse pas une centaine de pieds. La découverte a été faite il y a déjà dix ans, paraît-il, par un propriétaire nommé Bierman, que tous ses voisins ont successivement imité, sans diminuer le débit de son combustible. Il se contenta tout simplement de recouvrir d'une cloche le réservoir dans lequel arrive l'eau gazeuse qui a l'aspect d'eau de Seltz ordinaire et de ménager latéralement un conduit pour l'écoulement de l'eau. Un gazomètre de ce genre, qui a une capacité de 75 pieds cubes, est suffisant pour la consommation de toute une famille. Un boucher voisin de l'innovateur et dont l'installation est plus récente, est arrivé à une production de 175 gallons de gaz à l'heure.

Il est probable, comme le fait remarquer M. W. de Fonvielle, que ces gaz naturels indiquent qu'il y a dans le voisinage du pétrole dont le gisement est inconnu, et qui ferait peut-être l'objet d'une exploitation avantageuse. Jusqu'ici, cependant, les sources de pétrole sont inconnues en Hollande. Quant aux gaz naturels sortant du sol, leur utilisation est connue : elle se fait entre autres, sur une grande échelle, dans la région pétrolifère de Pittsburg aux Etats-Unis.

“Le Canada Vainqueur”

Les Yankees sont roulés.

Le Yacht “Canada” a joué le tour à l'américain “Vencendor.”

Il en est de même dans tout.

Les Conserves de BOULTER de la Marque SANS RIVALE “LION,” sont aujourd'hui sans égale.

La qualité, sans compter leur magnifique apparence sur vos tablettes, dit au consommateur connaisseur que la vie est trop courte même pour songer à accepter un substitut.

Usines à PICTON, TORONTO et DEMORESTVILLE.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 1er octobre 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 2½ à 2¾ p.c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 3 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 109½ au comptant et à 110½ à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs. 101.75.

A Montréal, les prêts à demande sont à 4½ p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques se vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8½ à 8 9/16; à demande, de 9 à 9½ et par le câble 9½ à 9 3/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 8½ à 8¾; à vue de 9½ à 9¾ et par le câble à 9¾.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/10 à ¼ et de ¼ à ½ sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 65½ à 66½ l'once pour les barres du commerce, et de 66½ à 66¾ c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 30 5/16 d. l'once.

La Bourse est peu animée, cependant les cours se maintiennent fermes.

Les actions de banques se vendent toujours en très petites quantités en général. La seule vente importante dans cette catégorie est une vente de 100 parts de la banque Molsons à 175; cette valeur avait été vendue 181 la semaine dernière. La banque du Commerce a gagné 1 point, celle de Montréal perd ¼ et celle des Marchands ½ point. La banque des Townships de l'Est qui, depuis longtemps, n'avait pas vu de transactions a eu une vente de 5 actions à 145.

Le Gaz de Montréal est à 182 ex-div. en clôture, en perte de 1 point sur la semaine dernière après avoir atteint 184.

Les compagnies de transport ont donné lieu à un bon mouvement de ventes.

Le C.P.R. qui avait débuté à 54½ est revenu à 57½ sur la publication du résultat des 8 premiers mois de l'année et est revenu à 57 en perte de ½ point comparativement à la semaine dernière.

Les Chars Urbains de Montréal perdent ¾ point à 216½ après avoir atteint 217½. Ceux de Toronto gagnent ce que perdent les précédents.

Le Duluth, action ord. gagne ½ point à 5 après avoir eu une vente de 25 parts à 6; l'action de préférence est à 11½ après quelques ventes à 12 et un début à 10.

Dans les divers : le Télégraphe perd 2 points, le Postal ¼ et le Câble engage 1.

Nous enregistrons les prix des ventes pendant la semaine. Les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	223½
“ Toronto
“ Commerce	128
“ des Marchands	166
“ Molsons.....	175
“ British.....
“ d'Halifax.....
“ Union.....	100
“ Ontario.....
“ Hochelaga
“ Québec.....
“ People.....
“ Nationale.....	70
“ East, Townsh.....	145

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple.....
“ Jacques-Cartier.....	90
“ Hochelaga.....	124	122
“ Nationale.....	85	70
“ Ville Marie.....	100	73

Valeurs industrielles :

(Gaz de Montréal, ex-div.....)	182
Colored Cotton (bons).....
“ “ (actions).....
Montreal Cotton.....
Dominion Cotton.....
Royal Electric.....

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	57
Toronto St. Ry.....	70½
Montreal St. Ry.....	216½
Duluth ord.....	5
Duluth pref.....	11½
Rich. & Ont.....

ON NE PEUT FAIRE DE BONNES AFFAIRES QU'AVEC DE LA BONNE MARCHANDISE

Nous ne vendons que les meilleurs produits qu'il soit possible de se procurer, produits que vos clients exigent une fois qu'ils les auront essayés.

HUILES POUR LA TABLE.....

Nous avons actuellement en mains de l'Huile à Salade et de l'Huile d'Olive pures, fabriquées par Jonas Hanart, de Bruxelles. Le soin apporté dans la préparation de ces huiles, leur pureté et leur excellence les ont rendus très populaires.

EXTRAITS CULINAIRES CROWN BRAND

Nous les fabriquons nous-mêmes. Ils sont PURS ET FORTS—de quarante arômes différents. Ce sont les extraits les plus purs, les plus forts et les meilleurs sur le marché.

ROBERT GREIG & CO., MONTREAL



LAZENBY

MARINADES

CHOW-CHOW.
WALNUT,
MIXED &c.

Qualité ne variant jamais.
Les meilleures connues.

---EN VENTE CHEZ

HUDON, HEBERT & CIE,
J. O. VILLENEUVE & CIE,
CAVERHILL, HUGHES & CO.,
GEO. CHILDS & CO.,
LOCKERBY BROS., ETC., ETC.



MARINADE
A COUVERCLE A LEVIER

Pas de bouchon.
Pas de fuite.

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div).....	162
Cable Commercial (ex-div).....	148
Postal Telegraph.....	79½
Bell Teleph (actions).....	
(bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	

COMMERCE.

D'après Bradstreet il y a eu la semaine dernière, au Canada, 34 faillites contre 41 la semaine précédente, 35 la semaine correspondante de 1895, 31 en 1894 et 38 en 1893.

La semaine qui finit n'a rien de bien particulier à noter en ce qui concerne notre marché en dehors des produits de la ferme qui ont une tendance encore plus manifeste vers la hausse, ce qu'on lira dans notre *Revue des Marchés*.

Le détail suit son petit train habituel et se ressent forcément du malaise des ouvriers qui n'ont pas beaucoup de travail, notamment des ouvriers se rattachant à la bâtisse. Mais si le présent n'est pas brillant, l'avenir l'est encore moins; d'ici 6 à 7 semaines la navigation sera terminée sur le fleuve et beaucoup de gens seront sans emploi. La station du Pacifique aurait dû employer pas mal de bras cet hiver mais les gros travaux ne seront entrepris que pendant la belle saison de l'année prochaine. Il nous semble que le conseil de ville devrait veiller davantage aux intérêts des ouvriers pendant les mauvais jours et s'ingénier, au contraire, à leur donner du travail, c'est-à-dire du pain.

Il y a longtemps déjà qu'il ne se fait plus de travaux dans notre ville; il ne manque cependant pas de réparations à faire aux rues et aux trottoirs, mais on a tant gaspillé d'argent dans le passé qu'il n'en reste plus même pour les travaux d'entretien les plus urgents. Le travail de l'ouvrier c'est la vie du commerce. Si la situation actuelle devait durer longtemps nous ne voyons pas comment le commerce pourrait continuer à payer les taxes qui l'écrasent. C'est très beau de demander une augmentation du pouvoir d'emprunt, mais ces emprunts nouveaux se traduisent invariablement par de nouvelles taxes; le commerce déjà écrasé sous le fardeau ne peut en supporter davantage, qu'on prenne donc garde de tarir complètement la source des revenus; en appuyant trop sur la corde, elle casse à la longue.

Bois de construction.—La situation est sans changements aux clos de la ville. Quant à l'exportation, il s'en fait encore, mais non pour le compte d'acheteurs fermes qui depuis longtemps ont reçus leurs spécifications. Le marché anglais a été dégarni de nos bois pendant un certain temps et comme la fermeture de la navigation arrive à grands pas, quelques-uns de nos moulins expédient d'autant plus volontiers leurs excédants que nous ne faisons pas grand chose cette année avec nos voisins.

Cuir et peaux.—Les bouchers forment actuellement un syndicat pour la vente des peaux aux tanneurs sans intermédiaires, ils espèrent réaliser ainsi des bénéfices qui leur échappaient.

Les peaux sont sans changement depuis notre dernière revue, sur notre marché; mais à Toronto elles ont avancé de ¼c soit 6¼c pour celles No 1.

Les cuirs sont très fermes aux anciens prix; la hausse toujours annoncée ne se fera sentir qu'avec une plus forte demande; celle-ci est assez restreinte en ce moment.

Draps et nouveautés.—Avec la reprise constatée chez nos voisins dans les fabriques de lainages, il y a une raideur dans les prix de ces articles, mais sans changements jusqu'à présent.

Pour les articles de coton, il y a une légère hausse de ¼c dans les ginghams. La récolte du coton ayant été fortement endommagée par les pluies dans le Texas notamment, il s'en est suivi une tenue des prix plus fermes et même de l'avance chez les fabricants des États-Unis.

Ici, les quelques jours de chaleurs que nous avons eus pendant la semaine écoulée ont ralenti un peu le commerce d'automne.

Les collections se font assez bien.

Epiceries.—Semaine assez bonne au point de vue des affaires.

Les sucres blancs sont en baisse de ¼c pour toutes les qualités; notre liste est rectifiée en conséquence. Les sirops restent fermes aux anciens prix.

Dans les conserves, les citrouilles, les ananas, les bluets, les pêches les poires et les pommes s'obtiennent à meilleur compte. Voir notre liste de prix pour les changements.

Le corned beef en boîtes de 14 lbs est en augmentation de 25c, soit \$16.50 au lieu de \$16.25 la doz.

TOUJOURS EN TEMPS

Nous remplissons déjà les ordres pour notre délicateuse.

Farine de Sarrasin

Faites l'essai d'une petite quantité.

En paquets de 2½ lbs. 2 doz. à la caisse. En paquets de 5 lbs. 1 doz. à la caisse.

Noter que c'est un article très supérieur et une farine *sifted*. Toujours prête à être employée. N'a besoin ni de sel, ni de poudre, ni œufs. En paquets attrayants de grandeur commode. Elle vous amène la clientèle.

The Ireland National Food Co., Ltd.

POSSEDIANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la fabrication des céréales servant d'aliment pour le déjeuner.

Ecrivez-nous de suite pour les prix.

TORONTO, CAN.

...NOUVELLE RECOLTE...

Nous venons
de recevoir

200 demi-boîtes (28 lbs) Prunes d'Ente.
150 boîtes raisins de table Malaga, 3, 4 et 5 Couronnes.
500 boîtes raisins Valence, Finest off stalk et Selected.
500 caisses Bluets (2 lbs) célèbre marque "Aigle" de Loggie.

L. CHAPUT, FILS & CIE

EPICIERS EN GROS

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS.

2 à 6, de Bresoles et 17 St-Dizier, MONTRÉAL

Les pommes séchées se vendent de 3½ à 4c la livre et les pommes évaporées de 5 à 5½c, soit une différence en moins de ½ à 1c.

L'orge mondée et l'orge perlée se vendent respectivement de \$1 80 à \$2 00 et de \$3 90 à \$1 00 en légère hausse pour le prix de départ seulement.

Fers, ferronneries et métaux — Les clous coupés subissent un rabais de 10c par quart; les clous de broche un rabais de 5 p. c., sur la liste plus 10c par quart; enfin, les vis à bois ont un escompte de 80, 10 et 10 p c. au lieu de 80, 10 et 5.

Les affaires sont toujours tranquilles et les paiements lents

Peintures, huiles et vernis. — Les huiles de pétrole sont en hausse de ½c sur le marché de Pétrolia, mais cette hausse n'a pas encore affecté notre marché, les approvisionnements faits en baisse ayant été considérables

L'huile de lin crue vaut 45 à 46c; l'huile bouillie de 48 à 49c et l'essence de térébenthine de 39 à 40c. Ces prix s'entendent net à 30 jours, sans escompte de caisse.

L'huile de castor a avancé de \$1 par tonnes sur les marchés exportateurs, néanmoins le prix n'a pas varié sur notre place.

Poissons. — Nous avons déjà signalé la rareté des harengs sur notre marché; la morue verte est également en petites quantités chez les marchands de gros. La morue verte No 1 en quart se cote ½c de plus à 2½c; la large, par contre, se cote ½ de moins à 2½c.

Produits chimiques. — Affaires assez bonnes, prix sans changement.

Salaisons, Saindoux, etc. — Les prix des lards et jambons sont fermes aux cotes de la semaine dernière.

Laing a baissé ses prix des saindoux purs de panne en sceaux, nos prix sont changés en conséquence.

La graisse composée en sceaux fait 5c de plus par sceau.

Revue des Marchés

• Montréal, 1er octobre 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Sur le marché de Liverpool, on cotait, hier, en disponible: blé, soutenu: 5s 10d octobre; 5s 10½d novembre; 5s 10½d décembre; 5s 10½d janvier. Maïs soutenu; 2s 10d octobre; 2s 10½d novembre; 2s 10½d décembre. Farine première de Minneapolis, 19s 6d.

On prétend que tout le fret de Boston pour le Royaume-Uni a été retenu pour l'exportation du grain, sur les lignes régulières.

Le Marché Français dit, en date du 12 septembre:

"Durant la huitaine écoulée, la température s'est montrée partiellement variable; des alternatives de pluie et de beau temps se sont succédées et la température a de même été tantôt presqu'froide et tantôt relativement élevée. Des orages ont eu lieu sur un grand nombre de points et notamment sur Paris.

"En général, la culture demande le retour du beau temps, avec chaleur plus franche, aussi bien pour les régions betteravières que pour les pays vignobles. La terre est presque partout suffisamment saturée d'eau et le retour d'un temps plus clémente aurait pour avantage de faciliter les labours et les premiers semencements d'automne.

"En ce qui concerne les affaires, la semaine n'a pas présenté beaucoup d'animation sur nos marchés de province, les offres sont plus ou moins abondantes suivant les régions et suivant aussi l'importance des battages effectués, mais la demande de la meunerie ne s'écarte pas d'une moyenne ordinaire et les prix ne dénotent pas de changements bien importants.

"La température est aujourd'hui plus chaude et le ciel tend à s'éclaircir tout à fait on ne peut maintenant que souhaiter la continuation du beau temps, nécessairement pour les betteraves et la vigne, ainsi que pour les premiers travaux des champs.

"Nos marchés de l'intérieur restent sans variation sensible, tant comme importance des affaires que dans la tenue des prix.

A la Bourse de commerce de Paris, la tendance a été soutenue au début de la réunion, par suite de la hausse nouvelle signalée à New-York; les farines du courant du mois ont été particulièrement recherchées. En clôture, cependant le marché était plus calme, tant en farines qu'en blé."

Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille en date du 17 septembre:

Toujours uniforme....

Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre à Pâte Snow Drift

Jamais une plainte si vous vendez cette
Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont



MAISON DE GROS EN **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

VASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

Blés.—Les offres de la culture ne se sont pas ralenties depuis mercredi dernier. En Beauce surtout, on voit des offres considérables et, comme c'est un bon centre de meunerie, les affaires sont actives. La culture de ce rayon est des mieux partagées. Son blé a une qualité et un rendement tout-à-fait exceptionnels. Elle se fait donc plus d'argent que l'an dernier. Malgré que nous n'ayons plus beaucoup d'intérêt à nous occuper de l'étranger, nous devons signaler l'indécision des renseignements fournis sur les récoltes russes et américaines.

D'où vient que, s'il y a un déficit, les quantités en mer (malgré notre abstention) s'augmentent de semaine en semaine. Elles seraient d'après le "Beer-bohm", au 15 septembre, de 10,360,000, contre 10,070,000 le 5 septembre et de 10,963,000 en 1895. Le rapprochement sur l'an dernier s'accroît donc. En Amérique, les stocks visibles au 12 septembre étaient de 16,660,700 hectolitres, contre 13,632,300 au 15 septembre 1895, soit supérieurs.

On nous télégraphie de Russie que les blés vieux existent en quantité sérieuse, que les nouveaux arrivent, mais que la hausse, le fret et le rouble entravent les transactions. A notre marché d'aujourd'hui, les prix ont baissé de 25 centimes par 100 kil.; mais les affaires ont un bon courant, à cause de l'agiotage qui existe à Paris sur les farines. Pour le courant du mois, la meunerie s'empresse de livrer à plus de 42 francs au marché de Paris, alors qu'octobre ne vaut que 40.25 et que la boulangerie boude. Il faut

voir les blés roux de 17.25 à 17.75, les blancs de 18 à 18.50, les 100 kil. net dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoines—La faiblesse continue. Les offres sur les marchés de province, notamment en Beauce, sont toujours importantes. La consommation ne peut y répondre. Heureusement que pour le marché de Paris, on fait chaque jour des livraisons; mais, depuis lundi, nous y constatons une baisse croissante. Le courant du mois qui valait encore mercredi dernier, de 15 à 15.25, est offert aujourd'hui de 14.50 à 14.70 et il est probable que la baisse n'a pas dit son dernier mot. Nous avons déjà écrit dans nos précédents bulletins qu'au moins pour les premiers mois de cette campagne, il fallait s'attendre à de bas prix et cela à cause du maïs.

On n'a jamais été à d'aussi vils cours et ensuite parce qu'il restait beaucoup de vieilles avoines indigènes et exotiques et enfin parce que la récolte en dépit de la sécheresse est bien meilleure qu'on ne le supposait et suffisante aux besoins du pays. On objecte bien le manque de fourrages; mais, là aussi il y a exagération. La première coupe a été mauvaise, la seconde a été passable et la culture a commencé des maïs, des pois, etc., dont elle a le meilleur résultat. En résumé, malgré le bon marché actuel, rien ne milite en faveur d'une hausse prochaine; tout va dépendre de l'hiver, s'il est plus ou moins dur. Les avoines étrangères ne peuvent pas nous intéresser en ce moment, malgré qu'elles soient à bien meilleur marché que les nôtres, soit 10 à 12 fr. les 100 kil. nets,

coût, fret, assurance nos ports, mais le droit de douane de 3 francs par 100 kil., empêche présentement toute importation. Il y a bien à Rouen, Paris et Dunkerque des avoines blanches bigarrées ou de Saint-Petersbourg dans les magasins, mais la quantité n'est plus importante; on les détaille à 14/14.50 les 100 kil. nets.

Sur place, aujourd'hui, la tendance était mauvaise; la baisse consentie par les vendeurs variait suivant provenance de 25 à 50 centimes par 100 kil. nets. Les offres étaient importantes au début du marché, mais les prix offerts par les acheteurs étaient trop bas et en somme on a fait peu d'affaires. On a payé les blanches 14, les rouges 14.25 à 14.50, les grises 14.25 à 14.75, les noires 14.50 à 15.50 les 100 kil. nets, gares arrivées Paris.

Seigles—Les offres commencent à être un peu meilleures, mais sont toujours insuffisantes pour les demandes; les cours se maintiennent donc, mais sont trop élevés pour permettre des importations. Le nord continue à rechercher le disponible en couverture de ventes anciennes, et la culture persiste à en faire consommer avec baisse. Il est permis d'espérer qu'elle abandonnera bientôt cette piètre nourriture. A notre marché d'aujourd'hui, il y avait acheteurs de 11 à 11.25 les 100 kil. nets gares arrivées Paris; les vendeurs demandaient jusque 11.50.

Orges—Affaires un peu moins actives en toutes provenances. La brasserie et la malterie indigènes ne sont pas épressées aux achats ayant beaucoup d'orges germées en stock et la demande

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

50 Medailles



50 Medailles

ACCORDÉES A

JOHN DEWAR & SONS Ltd

DISTILLATEURS DE Scotch Whiskey Le meilleur Whiskey ... de tout l'univers

Tous les marchands de première classe le vendent.

de l'importation est bien plus limitée qu'au début de la campagne. Les qualités, d'ailleurs, ne sont plus aussi blanches. A notre Bourse, on a coté aujourd'hui 15.50 à 16.50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivées à Paris, suivant mérite et provenance.

Un ton ferme avec une avance sur les marchés importateurs du dehors et une bonne demande de blés ont aidé à une reprise des cours plus élevés attendus depuis longtemps par les producteurs aux Etats-Unis.

Voici les cotes en clôture à Chicago pour chaque jour de la semaine :

	Déc.	Mai.
Judi.....	65½B	69½
Vendredi.....	67½	70½
Samedi.....	66½	69½
Lundi.....	67½	71
Mardi.....	66½	69½
Mercredi.....	68½B	71½

A la clôture d'hier, il y avait une avance de 3½ points sur décembre et de 3 points sur mai d'un mercredi à l'autre.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	67½
New-York, No 2, rouge.....	75½
Duluth, No 1, dur.....	66
Detroit, No 1, blanc.....	69½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Dec.	Mai.
Chicago	68½	71½
New-York	73½	76½
Duluth.....	67½	70½
Detroit.....	73½	76½

MARCHÉS CANADIENS

Nous avons dit depuis longtemps déjà que les quantités de blé récoltées au Manitoba ne dépasseraient pas le chiffre de douze à quinze millions de minots et que la qualité laisserait à désirer. Les plus optimistes sont revenus maintenant de leurs chiffres d'autrefois et avouent que la récolte ne dépasse pas quatorze millions de minots : ils reconnaissent également que la qualité est inférieure à leurs prévisions.

Il eût été difficile qu'il en soit autrement avec un blé semé dans de mauvaises conditions de préparation du sol et une température exécrable au moment de la maturité et de la fauchaison du blé.

On cotait hier le blé dur No 1 du Manitoba à Fort William à 68½c et il se vend aujourd'hui sur les marchés de l'intérieur à 56c.

D'après le Commercial de Winnipeg les fermiers commencent à sortir leur blé franchement non pour la vente, mais pour la mise en éleveurs dans l'espoir d'une avance plus considérable dans les prix.

D'après le même journal, le battage en certains districts indique un rendement moindre de 3 à 10 minots par acre sur les prévisions alors que la récolte était sur pieds ; la moyenne de la récolte ne donnerait que de 15 à 18 minots par acre.

La dernière dépêche de Toronto cote, comme suit, le marché d'Ontario.

" Le marché est tranquille. La farine est en bonne demande, les détenteurs sont fermes ; straight rollers cotés de

\$3.20 à \$3.25 ouest. Les patentes du Manitoba sont maintenant cotées à \$4.25 et les farines fortes à boulanger \$3.75. Son tranquille ; prix plus faciles à \$6.50 ouest et gru à \$7.50. Blé, fort ; bonne demande ; ventes de rouge et blanc à 67c. ouest et détenteurs demandant généralement 68c. No 1 Manitoba dur à 76c. fret Toronto et 72c. Midland ; No 2 dur vendu à 72c. ouest et No. 1 du Nord à 73c. Orge, tranquille ; prix nominal de 33 à 36c pour No 1 et de 25 à 26c pour orge d'engrais. Avoines souteuses ; offres modérées ; blanche nouvelle de 18½ à 19c ouest, et mélangée de 17½ à 18c. Pois bien actifs à prix fermes ; ventes au dehors, nord et ouest, à 43c. Farine d'avoine tranquille et nominale à \$2.40 sur rail. Blé d'inde tranquille à 28c au dehors. Seigle, terne ; prix autour de 32c au dehors.

Le marché de Montréal a suivi les autres marchés pour les blés qui sont en hausse à nos cotes. La farine de blé a eu une nouvelle avance comme ci-dessous et on s'attend à des cours plus élevés avec des prix plus forts dans les blés du Manitoba.

Les autres grains ont profité de la hausse dans une certaine proportion.

En farine d'avoine, la demande est toujours très lente, les prix sont sans variation.

Les issues de blé sont sans changement.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 80
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 80 à 0 81
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLACE JACQUES - CARTIER,

Montreal

LIGNE DOMINION

LIGNE ROYALE DE PAQUEBOTS

SERVICE DE LIVERPOOL

STEAMER	DE MONTREAL	DE QUEBEC
Labrador, 3 Oct.	day light	1 Oct 9 h. a.m.
Angloman, 10 "	"	10 " 2 h. p.m.
Canada, 16 "	"	16 " 2 h. p.m.
Scotsman, 24 "	"	24 " 9 h. a.m.
Ottoman, 31 "	"	31 " 2 h. p.m.
Labrador, 7 Nov.	"	7 Nov. 9 h. a.m.

PRIX DE PASSAGE. — Première classe, de Montreal ou Quebec à Liverpool ou Londonderry, \$50 à \$90 ; aller et retour \$100 à \$162, selon le steamer et la cabine. Seconde classe \$31, \$36.25 \$40.00 ; aller et retour \$66.75, \$69.00 et \$76.00 ; Entrepont à Liverpool, Londonderry, Queenstown, Belfast ou Glasgow, comprenant literie et ustensiles, \$24.50 et \$25.50.

Salons, lumière électrique, promenades spacieuses. Pour autres informations, s'adresser à tout agent de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO. AGENTS GÉNÉRAUX
 No 17, rue St-Sacrement, - - MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

J. A. VAILLANCOURT Marchand-Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et de Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Beurre, Fromage et Œufs

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Tinettes en belle epinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

BOITES CARRÉES DE 56 LBS POUR L'EXPEDITION DU BEURRE

Les Meilleurs Sels HIGGINS ASHTON et WINDSOR, ... POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

Blé du Manitoba No 1 dur...	0 75 à 0 77
" No 2 dur...	0 71 à 0 73
Blé du Nord No 1.....	0 73 à 0 74
Avoine blanche No 2.....	0 24 à 0 24½
Blé d'Inde, en douane.....	0 39 à 0 41
Blé d'Inde, droits payés.....	0 44 à 0 45½
Pois, No 1.....	0 70 à 0 75
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 51½ à 0 52
Orge, par minot.....	0 32½ à 0 33½
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 37½ à 0 38½
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 10 à 4 15
Patente du printemps.....	4 00 à 4 10
Straight roller.....	3 91 à 4 00
Extra.....	3 75 à 3 80
Superfine.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (citée).....	3 70 à 4 00
Forte du Manitoba.....	3 70 à 3 85

EN SACS D'ONTARIO

Straight roller.....	\$3 50 à 3 60
Extra.....	3 00 à 3 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$2 80 à 2 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	2 90 à 3 00
Avoine roulée, en barils.....	2 60 à 2 70

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

M. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool, à la date du 18 septembre:

" Quoique les affaires ne soient pas aussi actives, la marchandise de choix et de garde est un peu élevée en sympathie avec les prix plus hauts cablés de l'autre côté.

" Nous cotons:

Coloré, strictement choix, Ont	44 à 45s
Blanc " " " "	42 à 43s
Coloré, fin, légèrement échauffé et irrégulier.....	39 à 41s
Blanc, fin, " " " "	38 à 40s

Blanc et coloré, qualité au-dessous (rare et demandé) .. 36 à 39s
importations du Canada et des Etats-Unis: 20,999 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Ogdensburg, N. Y., 26 septembre — Il a été offert 1900 boîtes de fromage, 9c offert sans résultat.

Watertown, N. Y., 26 septembre — Ventes 2850 fromages à 9c et 1000 à 9½c.
Canton, N. Y., 26 septembre. — Ventes 1800 fromages; les grosses meules de 9 à 9½c.

Utica, N. Y., 28 septembre — Ventes 40 grosses meules à 8½c; 575 à 8½c; 2549 grosse et petites à 8½c; 1700 de 9c; 105 grosses meules à 9½c; 170 petites meules à 9½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Kingston, 24 sept. — Offerts 1200 fromages coloré et 30 blanc Ventes 85c coloré à 9 11/16c.

Chesterville, 24 sept. — Offerts 415 co-

loré et 170 blanc. Ventes: 50 blanc à 9 13/16c et 35 coloré à 9 13/16c.

Lindsay, 24 sept — 957 boîtes offertes. Ventes, 80 à 9½c; 350 à 9½c; 400 à 9 7/16c.
Brockville, 24 septembre. — Offert par 15 fabriques 296 blanc et 720 coloré. Prix offert 9½c pour les deux sortes sans ventes.

Iroquois, 25 septembre. — Il a été offert 9½c et environ 200 blanc et un lot de coloré vendus à ce prix.

Perth, 25 septembre. — Il a été offert 200 boîtes de fromage. Aucune vente.
Branford 25 septembre. — Offert par 13 fabriques 1675 fromages de septembre. Ventes 250 à 9½c; 650 à 9 5/16c et 190 à 9½c.

London 26 septembre. — Offert par 12 fabriques 1244 boîtes de septembre et 150 boîtes de la dernière quinzaine d'août. Vente 40 d'août à 8½c.

Belleville 19 septembre. — Offert par 14 fabriques 1130 blanc et 100 coloré; 9½c pour août et 9 9/16c pour septembre est offert sans ventes.

Ingersoll 29 septembre — 2450 boîtes offertes. Aucune ventes; 9 7/16c a été l'offre la plus élevée.

Woodstock 30 septembre. — Offert par 13 fabriques 2890 fromages. Sans ventes; 9½c, l'offre la plus élevée.

Napanee, 30 septembre. — 525 blanc et 110 coloré offerts; 9½c offert; pas de vente.

Picton, 30 septembre. — 600 coloré de

•• LA •• SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTÉES, 24 DEC. '94

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

CAPITAL ACTIONS - - - \$50,000

— BUREAU : —

No 210, RUE ST-LAURENT, BÂTIMENT DU MONUMENT NATIONAL, MONTREAL

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,008, sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.
1 prix de \$1000, 1 prix de \$400, 1 prix de \$150, 2848 prix variant de \$1.00 à \$50.00.

PRIX DU BILLET - - - - 10 Cts

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de 3 cents en timbres.....

The Outremont... Milling Company

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

FARINE, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, AVOINE ROULÉE, FÈVES, ETC., ETC. :: :: :: ::

Moulins et Elevateur.....

NOUS MOUDRONS AUSSI TOUTES SORTES DE GRAINS POUR LES MARCHANDS.....

B de Poste 845

WILLIAM NIVIN

Téléphone 115

EXPORTATEUR DE BEURRE ET FROMAGE ET MARCHAND A COMMISSION DE PROVISIONS

Entrepot de première classe
ave. Glacière.

No 61 rue William, MONTREAL

B. DE P. 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 126

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

33, 35 et 37 rue William, MONTREAL et 2 à 6 Harrison St., NEW YORK.

Seul Agent pour la célèbre Présure "EUREKA" et le Sel de Beurrerie de Worcester.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461. des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

premier choix ; 9 13/16 c offert sans résultat.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville, 26 septembre. — Offert par 26 fabriques 1810 boîtes de fromage; ventes 586 à 9½ c et 357 à 9½ c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Lundi, sur le quai, il a été mis en vente environ 5,000 boîtes qui ont été payées 9½ et 9½c pour les plus beaux lots

La situation se maintient bien ici mais les marchés anglais ne suivent pas l'avance qui s'est produite sur nos marchés. Ainsi, on cote toujours au cable de Liverpool, comme la semaine dernière; 44½ pour le fromage coloré et 42½ pour le blanc. ce qui correspond à 9 5/8 et 9.11c ici. Encore, y a-t-il à déduire de ces montants, le fret, l'assurance, la manutention, le bénéfice de l'acheteur et l'intérêt de l'argent qu'il avance.

Dans ces conditions, on peut évidemment avoir l'assurance que la spéculation est hors du chemin, pour le moment, et que les transactions ont lieu sur ordres d'achat venus de l'autre côté.

Aujourd'hui on paie 9½c pour le beau fromage coloré de Québ. c et on va jusqu'à 9½c pour fromage équivalant à la meilleure fabrication d'Ontario.

La semaine dernière les exportations ont été de 47,443 boîtes contre 53 396 la semaine correspondante de l'an dernier. Depuis l'ouverture de la navigation, le

total des importations a été, cette année, de 1,102,524 contre 1,120,660 pour la période correspondante de 1895.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool, le 18 septembre : "Le beurre de Copenhague est sans changement. Nos marchés de l'intérieur sont plus fermes; les stocks de beurre du Danemark sont bien diminués.

" Nous cotons :

Crémèries Argentine en boîtes		
(nominal.....)	88 à	90½
canadiennes de choix		
en boîtes.....	90 à	92½
des E.-U., choix, en		
boîtes.....	86 à	88½
" " en tinettes.	85 à	86½
" " fin à très fin		
en tinette (négligé)	70 à	72½
Crémèries, imitation, choix.....	60 à	63½
" bonne imitation.....	56 à	58½
Cork, ordinaire en barils, 1er choix		
" " " 2e		79½
" " " 3e		72½
" " " 4e		63½
demi-sel, en boîtes 1er choix	90½	
" " " choix	85½	
" " " en barils superfin	90½	
" " " fin	84½	
" " " doux	76½	
Irlande, fabrique, en barils.....	86 à	90½
" crémèries, en boîtes.....	98 à	104½

Danois " en barils..... 102 à 110½
Importations du Canada et des E. U.; 2,610 paquets.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Utica, N. Y., 28 septembre. — 80 paquets de beurrerie de 15½ à 16c.

New-York, N. Y., 30 sept. — Crémèries de l'ouest: fantaisie 16c, premiers 14 à 15c; seconds 11½ à 13c; troisièmes 11c; de l'Etat: fantaisie, 16½; ordinaire à choix II à 15c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous avons eu une autre semaine de fermeté. On arrive tout doucement vers le prix de 19c pour le beurre d'automne et les détenteurs semblent vouloir s'en tenir à ce prix; il nous paraît que c'est aller un peu vite en besogne car à New-York, le plus haut prix payé est de 16c pour le beurre de crémèrie fantaisie frais baratté.

Cette semaine le plus haut prix payé sur notre marché par les exportateurs, a été à notre connaissance de 18½c, mais on vend en réalité à 19c en lot de détail.

Les exportations, la semaine dernière, ont été de 1,608 paquets contre 4,075 la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis l'ouverture de la navigation, les exportations totales ont été, pour cette année de 91,951 paquets et pour la même période, en 1895, de 33,953 paquets.

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE

FROMAGE ET BEURRE

65, 67 et 69 rue William, MONTREAL

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. :: Avances libérales sur consignations.

SUCCURSALES EN CANADA :

- LONDON, ONT.
- NAPANEE, "
- BELLEVILLE, "
- BROCKVILLE, "
- ST-HYACINTHE, QUE.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc.

Entrepot froid de première classe à prix réduits.

Prix Spéciaux sur demande.

STAR BREWING CO.

9, rue des Carrieres

MONTREAL

Met en vente une bière très agréable, très réconfortante et d'une pureté reconnue par la faculté comme ne laissant rien à désirer.

ALE·PORTER·LAGER

ŒUFS.

On cote, à Liverpool, le 18 septembre : Œufs frais, du Danemark, de 7s 6d à 8s 6d ; d'Irlande, de 6s 9d à 7s 9d. Œufs ordinaires : du continent de 5s 6d à 6s 6d ; du Canada, de 6s à 6s 6d. Les œufs du Canada arrivent en meilleure condition.

Sur notre place, les œufs de premier choix valent maintenant de 12½ à 13c de 8½ à 9c pour second choix. L'avance qui s'est produite a fait sortir quantité d'œufs des glacières, les marchands voyant un bénéfice à réaliser sur les prix payés par eux, il y a quelques semaines.

Les œufs frais pondus sont, comme la semaine dernière, à 17c.

LÉGUMES

Nous cotons : pommes de terre le quart de 70 à 75c et le sac de 35 à 40c ; choux, de \$1 à \$2 le cent ; navets, de 30c à 40c le sac ; céleri, de 15 à 25c la botte ; tomates, de 10 à 15c le panier ; oignons, 25c le panier et \$1.50 le quart ; carottes 20c le panier et 75c le quart.

FRUITS VERTS

Les bananes ont à peu près disparu. Les citrons et les oranges de la Jamaïque commencent à arriver ; nous les cotons à notre liste de prix-courants.

En fruits de saison, les pommes sont cotées au quart : Alexandre, de \$1.00 à \$1.25 ; Fameuses, \$1.00 à \$1.50 ; Wealthy, de \$1.25 à \$1.50 et Calvert et autres sortes de 75 à 90c. Les poires valent au

quart : les Beauty de \$4.50 à \$6.00, les Duchesses de \$2.50 à \$4.50 et les autres sortes suivant qualité de \$3.00 à \$5.00.

Les raisins sont toujours très abondants et se vendent bon marché : Concord 1½ à 1¾c. Niagara, 1½ à 2c. et Delaware, de 2½c à 3c. Ceux de Californie genre Malaga, se vendent de \$1 à \$1.25 le crate.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston, à la date du 24 septembre :

Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 282 chars de foin et 8 chars de paille pour le marché local et de 70 chars de foin pour l'exportation. Ils avaient été, pendant la semaine correspondante de l'année dernière, de 234 chars de foin et 12 chars de paille pour le marché local et de 12 chars de foin pour l'exportation.

Avec des arrivages plus forts les prix sont un peu plus faciles. Bien que nous n'ayons pas de difficulté à vendre aujourd'hui aux prix que nous cotons nous devons mettre en garde les expéditeurs en général, car avec de plus forts arrivages les prix sont disposés à baisser. Nous obtenons actuellement à Boston de meilleurs prix que sur les places du dehors.

La paille de seigle arrive peu et est plus ferme. La paille de seigle mêlée et celle d'avoine sont lourdes.

"Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....\$00 00 à \$17 00
— petites balles, choix à fantaisie..... 15 00 à 16 00
— moyen à bon..... 14 00 à 15 00
— pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang. 12 00 à 12 50

Paille de seigle, bonne à choix ... 16 00 à 17 00
— d'avoine..... 00 00 à 8 00
— de seigle mêlée..... 9 00 à 9 50

Le marché de Montréal n'a pas subi de changement depuis la semaine dernière.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne..... 10 50 à 11 00
do do No 2 do 8 00 à 9 00
Paille d'avoine do 4 51 à 5 00
Moulée extra la tonne..... 18 00 à 20 00
Gru blanc do 00 00 à 17 00
do No 2, do 00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do 13 50 à 14 00
do au char (Ontario)..... 00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu..... 00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 9 00 à 9 50
do do No 2 8 00 à 8 50
Paille d'avoine..... 4 00 à 4 50

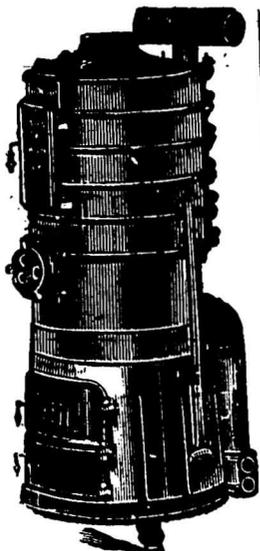
AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.—

Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

Tel. Bell 2664

E. DUROCHER.



LA FOURNAISE STAR A EAU CHAUDE

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR** Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

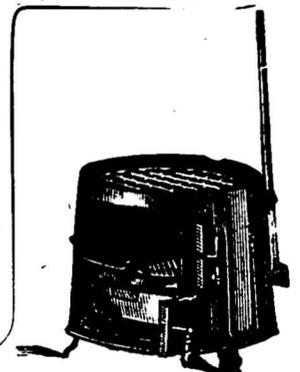
Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE** Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras, tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.



SEL ••• SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL -:- QUEBEC

N'attendez pas que les mauvais temps soient venus pour donner votre commande d'automne pour le sel.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Batiscaan		
Montambault J. B.	J. O. Lehouillier	671
Bécancourt		
Thibault David.	Z. Lacroix	108
Cap Santé		
Corporation du comté de Portneuf, Corporation de St-Alban 60000		
Cleveland		
Houle Wm.	Mde C. P. Cleveland	917
Coaticook		
Smith Wm.	F. Lamy	250
Dunham Tp		
Racine Jos.	T. Fleury (dommages)	195
Farnham E. Tp.		
Buck Lyman et al.	J. O'Halloran	1590
Lévis		
Corp. de la ville de Lévis G. T. Ry. Co. 150000		

Montréal

Amsbury A.	N. Lefebvre	1633
Aley F. R.	H. Hogue	172
Barre H. et al.	H. B. Rivinville	30 cl.
Bellefleur H. F.	J. McNider	299
Blondin G.	J. O. Villeneuve	421
Bourdon A. et al.	D. Leclair	126
Beaudoin N.	E. Laferrrière	230
Beaudry R. A. A. et al.	F. X. Beaudry	10 cl.
Bertrand G.	D. Madore	138
Black J. F. et al.	J. Epps	160
Bougie Dame E.	J. J. Beauchamp	113
Bourgouin O. et al.	E. Ledoux	100
Brown W.	Dame M. Fortier	150
Belanger J. T.	P. Vanier	114
Berthiaume T.	F. A. Gualco (dommage)	3000
Bourdon Dame L. R. et vir.	Petit Séminaire de Ste. Thérèse	1000
Chartier C.	A. Langlois	189
Courtois O.	Dme A. Loranger	125
Can. Pacific Ry Co.	E. Larin esqual et al	10000
Corbeil Z.	Credit Foncier Franco Can	1653
Desparois P. E. et al.	F. Michaud et al	155
Dubord J. J. H.	Dme M. O. Boul et vir	196
Daoust C. A. T.	Dme I. M. E. Baccarini	20 cl.
Dezelles M. J. A.	J. S. Levery	190
Daigoneault Dme E.	H. Viau	121
Dansereau M.	W. Larose	121
Desrochers H. A. Brien.	M. A. P. C. Lavoie	10 cl.
Duclos A. F.	F. O. Lewis et al	100
Desjardins H. et al.	H. S. Phillips	185
Dubamel L.	Dme M. A. Dion	20 cl.
Ethier E. J. esqual.	Delle S. Goss	10 cl.
Fells D.	H. Simon	100
Ferguson J.	Trust & Loan Co	10 cl.
Foster J. H. H.	W. Evans	108
Fairman F. et al.	J. Morrison	358
Faubert B.	E. Dumoulin	20 cl.
Giroux A. et al.	H. S. Phillips	103

Garneau J.	Dme R de L. Joly	20 cl.
Guenet J. A. et al.	D. Leclair	188
Gauthier H.	J. L. Pelletier	405
Girard D.	T. Vaugel	1865
Grenier W. A.	Hon. J. L. Tarte	10100
Gagnon Dme K.	W. Roberts	151
Gariépy T.	A. Seguin	236
Galipeau J. Fils.	Dme M. Brossard	20 cl.
Genereux J. R.	H. Kundson	400
Houle J. F.	Dme E. Dagenais	3000
Handfield P.	A. Baril	20 cl.
Howell A. H. D. et al.	Dme M. H. Coursol et vir	20 cl.
Hood W. et al.	W. E. Mann	1121
Keroack A.	A. L. Kent et al	222
Larose L. F.	A. Lionais et al.	100
Leclaire A.	J. Cohen	601
Larose H.	M. Moody et al.	325
Lefebvre A.	Dame C. Leclerc	112
Lavallois C.	A. Spalding	20 cl.
Lafleur L. J.	P. Kearney	325
Metzler N.	K. B. Eddy Co. (Lib)	108
Mackay Dame S. et vir.	Dame E. K. Austin	2500
Morgan F. E.	J. Epps	200
Murphy L. W.	J. A. Rafter et al.	300
Mills J. et al.	G. Gaudreau	500
Naud A. et al.	O. Faucher & Fils	10 cl.
O'Brien Dame A. E. et vir.	J. T. Wilson et al.	195
Ocidental Hotel	H. W. Garth	122
Paxton J.	J. D. Kenney	110
Perreault L.	Delle A. St Germain	30 cl.
Parsons W. M.	G. E. Armstrong	109
Parent L.	J. R. Wilson et al.	190
Pepin H.	T. McDonald	10 cl.
Provost C. et al.	J. Baxter	123
Quenneville A.	D. A. Lafortune et al.	101
Robert S.	L. Perras	168
Rubin E.	H. Gatehouse	105
St-Denis A. J. A.	L. J. Forget et al.	827
Schwartz B.	M. Gieser	119
Singer J.	A. Friedlieb (dommages)	3001
Skelly J. esqual	R. Aumont et al.	392
St-Pierre A.	L. Grou Jr.	200
Sosserswein M.	J. Greenblatt	200
Shallow F. D.	F. A. Gualco (dommages)	3001
Tees J. A.	J. A. Bell	10 cl.
Tessier N. J.	C. L. Latand et al.	185
Vallee S.	M. L. Brebant	150
Webster O. C.	M. Webster	701
Webster O. C.	C. S. Hall	1500
Webster O. C.	Dame A. E. Myler et vir	10 cl.
Walker S. J.	K. A. Genereux	175
Wetstein M.	J. Singer (dommage)	3000

Potton Tp

Heath J. F. et al.	F. E. Leonard	185
--------------------	---------------	-----

Québec

Powey Richard	W. Fraser	108
Robitaille Alfred et al.	N. G. Karoua et al	125

St Edouard

Dupuis Adelaide	J. Giroux	258
-----------------	-----------	-----

St Grégoire

Lebeau Dame Delphine et vir.	Cie du chemin de fer des Comtes-Unis	182
------------------------------	--------------------------------------	-----

St Hyacinthe

Bernier H. N.	James Smart & Co.	231
Comtes-Unis (La Cie dest)	L. Tétrault	197
Comtes-Unis (La Cie dest)	J. Handfield	169

La municipalité	St. Léon	L. A. Lord	101
Sto. Luco d'Israéli			
Champoux D.	Corp. de Ste. Luco d'Israéli (dommages)		1250
St. Rosaire.			
Leclerc Evariste	J. H. Larochelle		175
Sto Ursule			
Bastarache Alfred	G. Lassalle et al.		120
Trois Rivières			
Boisclair D.	J. Bellefeuille		102
Windsor Mills			
Lefebvre	The Eastern Tp. Bank		470

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS			
Belœil			
Daigle Joseph	U. Garand et al.		626
Eaton			
Cook John H.	Credit Foncier F. C.		2633
Farnham			
Duraek John	F. J. McGowan		125
Isle Perrot			
Angell John	Hon. J. S. Hall		135
Laohino.			
Lowe James	G. Gariépy et al		108
Maisonneuve			
Belair A.	A. Beauchamp		108
Montréal.			
Baker Jas. D.	Ogdensburg Cou and T. Co		108
Brisette J. A.	F. Voisard		138
Campeau H.	Maison de l'Immaculée Conception		1668
Cowie H. McD.	Royal Institute		13357
Davidson W. B et al.	U. Garand et al		353
Donnelly P.	J. L. Perkins		106
Dansereau Maxime	W. Larose		121
Decary Gervais.	J. Laflamme		110
Deguire Joseph	H. Lecuyer		170
Fennell Wm.	G. F. Mathews esqual		113
Frenette Telesphore	Dme P. P. Gosselin		139
Finnie John T.	Wm. Strachan		111
Guenette Wilfred	C. Langlois		162
Grothe Ovide et Albert	E. J. Maxwell et al		165
Guertin Remi	T. Prefontaine et al		569
Hart C. S.	J. B. Picken et al		166
Hilman John	F. Paquette		113
Julien Louis	Banque Jacques Cartier		321
Joloin Euclide	E. F. Lariviere		169
Leblanc Joseph	H. Fournier		156
Lefebvre E.	Maison de l'Immaculée Conception		2644
Leduc Benjamin.	J. Monette		422
Ming Co of Quebec	H. S. Phillips		306
Nadeau Theo	A. Alcide		875
Runk Chas	L. Baylis et al		127
Senechal C. A.	G. Brazeau		164
Shaw Frank R.	S. A. Lazier et al		118
Shapiro Jacob et al.	Hon. F. E. Gilman		122
Stuart W. W.	Dame A. Hill et vir		541

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.Ecrivez pour des échantillons

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE GOMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

COUR DE CIRCUIT			JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT	DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
Portneuf					
Germain Samuel et al	C. G. Marchildon	102	Wing E. R.	A. McLaughlin	12
Shorbrooke					
Robertson Jos. G.	Mde N. S. Laugel	2836	Loiselle Jos.	E. Morin	14
Stanbridge					
Sowell L. A.	Georgiana Sewell	278	Allard Zotique	J. O. Vallee	25
Sto Adèle					
Lofleur H. B.	A. Desmarais	219	Fontaine Adolphe	F. S. Tourigny	8
Sto Brigitte des Saults					
Fleurant C. B.	E. Leconte	726	Stevenson James.	H. E. Taylor	84
St. Eustache					
Brissette L. W.	H. C. Cadieux	125	Williams Chs.	L. Côté	1
St-Henri					
Voyer Simon	S. Vallée	549	Webster M.	R. T. Macdonald	44
Hébert Israel dit Lecomte	J. Z. Resther es-qual	2211	Lac au Sable		
St Jérôme					
Mailhot Rémi	A. D. Nelson et al	128	Bourassa Jos	O. Desaulniers	11
Sto Justine de Newton					
Beaer F.	G. Daoust	233	Buisson Ulric	T. Parenteau	10
St Leonard					
Duval Etienne	O. Lafreniere	213	Gingras Jos	F. A. Giroux et al.	31
St-Narcisse					
Héroux Dame Vve Alfred	A. Mongrain	408	Langevin Flavien	U. Carignan	42
Sto Rose					
Gravel Athanase	F. Ouimet	344	Louiseville		
St Téléphore.					
Daoust Athanase	Credit Foncier F. C.	1711	Durand Honore	J. C. Brossard	26
Sto Ursule					
Lambert Louis.	O. Olivier et Desy	147	Lachine		
Trois Rivières					
Argall G. et al	P. K. Panneton	1231	Small Alfred et al	L. J. Desrosiers	37
Desilets J. A.	Lewis Bros. & Co.	415	Longueuil		
Varenes					
Simard E. G.	Banque du Peuple	1449	Giroux Hubert	E. Prefontaine et al.	10
Weedon					
Cloutier Ludger J. esqual.	Jos. Lafleche	125	Maisonneuve		
Cour de Circuit					
Black Lake					
Klein L. A.	Kirkend & Cline	21	St-Pierre Hector	N. Lachapelle	10
			Goulet Nap	A. Bastien	49
			St Maurice Dame M. L.	G. W. Foisy et al.	35
			Montréal		
			Archambault Henri.	T. Cushing	10
			Amable Jos	A. Prefontaine et al	22
			Benard Jos	F. R. Beaulieu	19
			Butler Annie et Al	R. MacDonald	31
			Boule Mederic.	F. R. Beaulieu	34
			Brown Dame Virginia et al.	M. S. Baxter	75
			Beaudoin R. M. J.	E. Choquette et al	50
			Berlinguette Geo	G. A. Tetreault	38
			Brophy F. P. et al	C. A. Chouillou et al	26
			Beaudoin Pierre	Banque Jacques Cartier	91
			Beauchamp Trette	S. Hartley	18
			Beaudin Avila	Montreal Paper Mills	17
			Berubé Edouard	R. Dufresne	35
			Briggs Thos.	E. Guérin	34
			Chartrand O.	M. Leveille	10
			Charpentier E. J.	H. Rhéaume	48
			Caldwell W. S.	Dame L. F. Adamson et al	76
			Cawthorne Albert	Dame A. Benton et vir	22
			Corriveau Alb. J.	S. H. Carpenter	40
			Corner M.	J. Lamfrande	18
			Caron L. A.	H. H. Austin et al	48
			Couturier Frs.	G. W. Foisy et al	30
			Clement Urgèle.	A. Aumont	29
			Cinqmars J. P.	Dme M. Cours	21
			Cordennier H. et al	J. M. Desy	28
			Donahoe James	A. Branchaud 4e cl.	40
			Demers Fabien	A. Cinqmars	10
			Dulude Xavier	T. Girouard	19
			Dumontier Fred.	J. P. Schram	37
			Fox Jno	J. L. Morris	30
			Fausse Alexis	A. Legault	30
			Ferguson David	M. Tapley	17
			Fosbre Pat.	N. Robillard	23
			Giroux Louis	G. Trudeau	11
			Golledge Henry	T. Cushing	20
			Gravel Gedeon.	E. Prévoist	51
			Grosman Chs. et al.	A. Dalbec	30
			Gagnon Chs. E.	H. Birks et al	86
			Glaumayer J. E.	A. Labrecque	31
			Howard L.	F. X. St-Charles	55
			Hunt Geo.	C. Lamthe	31
			Harrigan Chs.	L. Larose	14
			Howard Lew et al.	J. B. Durocher	50
			Hunt Geo. et al.	Compagnie Canadienne de Caoutchouc	84
			Hurtubise A. L.	Dame A. Cardinal	97
			Jolibois J.	A. Handfield	14
			Joly Adolphe	E. Guérin	68
			Leclair Damithilde	L. Ritchie	45
			Lapierre Frs.	A. Branchaud	24
			Lefebvre Ephrem	Cied imp. Commerciale	12
			Lemieux Art	A. Henrichon	12
			Leger Michel	A. P. Scott et al.	62
			Lamoureux Nap. P.	I. M. Richard et al.	63
			Ledoux J. B.	M. Desjardins	43
			L'esperance Wilfrid	Dame M. Fonta ne et vir	25
			Leduc N.	H. Desaute's	15
			Leveillé Louis	P. Gougeon	13
			Lynch Dame Mary	A. MacKay	34
			Lamontagne Edouard	Dame A. Gareau	11
			Lasanté Moise	J. Plante	28
			Lesaut J. B.	J. Barry et al.	90
			McGregor Willie	L. E. Demers	12
			Mathieu Jos	A. Richie 4e cl.	12
			Martin Alph.	N. Nozeau	16
			McDonald Genereux	C. Caty	14
			Morom Edouard	Dame R. Pilon	15
			Maceduff Alf	L. A. H. Héroux	33
			Mandeville Arthur	G. W. Foisy et al	45

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE **Savon Eclipse**

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU' AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boîte
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTRÉAL

LES TABACS A PRISER---

Rose No 1 ... Rose Extra ... Rose & Fève ... Naturel No 2

-----DE LA MAISON **B. HOUDE & CIE, DE QUEBEC**

SONT SUPÉRIEURS A TOUT CE QU'IL Y A D'OFFERT SUR LE MARCHÉ.

Echantillons sur demande.

VOUS AVEZ TOUT INTERET à les garder en stock et les offrir à vos pratiques.

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

Massicotte Mde Marie L. T. Auger 45
 Monpetit L. A. et al. L. Chaille 24
 Norris Catherine Dame C. McNeill et al 59
 Naud J. E. Banque du Peuple 28
 Narbonne P. et al. H. A. Bocuquet 87
 Ouimet Léandre et al. J. Cox et al. 36
 Patenaudo Ovide T. Vernier 25
 Paquette Euzebe J. P. Scott et al 62
 Patenaudo Louis N. J. A. Drouin 41
 Paquette Adolphe et al. D. Lamarre 30
 Prevost Jos. H. Jeannotte 59
 Paris Geo. A. Porter 19
 Piche David L. Chatillon 11
 Rémillard Alph. A. Viau 48
 Rivet Touss. S. Chaput 15
 Rochon Hector. Dme V. Fournier et vir 10
 Renaud Alex. American Wringer Co 22
 Riopel Maxime G. A. Tétreault 36
 Renaud Ovide T. W. Burdon 17
 Robert H. Aug. et al. Dme M. M. L. Bouchard 25
 Remy Chs et al. J. M. N. Desy 24
 Roe Dme Margueret. A. A. Skeels 19
 Rowan Jno. J. G. Coisneau fils 45
 Senecal C. A. G. Grohé 35
 Sangster James A. et al. S. H. Carpenter 28
 Schwartz Berj. F. Gagnon 28
 Sinclair David. C. Thompson et al 28
 Tremblay Os. ar. J. Lemire 14
 Tougas J. A. Domina. R. P. Laprairie 10
 Verret Moise L. A. et vir. A. L. Kent et al. 29
 Villemaire Geo. C. Z. Duplessis 17
 Vincent S. J. Doucail et al 61
 Watts, Martin H. S. H. Carpenter 83
 Wilk nson Clément. J. Baine 22

Pointe Claire Banque du Peuple 37
Sault aux Récollets J. B. Provost 82
Shawville Witham Shoe Co 98
Shorbrooke A. Amio et al 98
 Morin Pie re A. J. Luttrell 23
 Boucher E. fils. Banque Nationale 90
 Sorel R. J. Macfarlane Milling Co
Shipton Brown & Macdonald 52

Shefford Tp H. Hébert 46
Ste Anne de Bellevue M. C. Besner 75
 Dubreuil Etienne J. E. Tremblay 23
Ste-Christine J. Bourque 50
Ste Cunégonde A. A. Lefavre 22
 Lemonde J. Oscar E. Monette 12
 Berthelot Henri T. Taylor 17
 Farness Arthur A. Ammond esqual 45
 Méloche Jos.
St Eustache P. P. Martin 51
St-Eu ène P. Gravel et al 85
Ste Gertrude N. Boudreault 10
Ste-Généviève E. Rochon 14
St Henri J. A. St. Julien 15
 Deschenes Odilon G. W. Foisy et al. 25
St Hyacinthe E. Morin 3
 Blanchard Napoleon F. Benoit 19
 Beauchemin Azarie E. Morin 1
 Harnois Rosalie S. Cadoret 1
 Jacques Edmond
St Louis L. P. Dupré 39
 Cadieux Jos. F. Pellerin 24
Ste Rose C. Frost et al 31
St Stanislas de Batiscan H. Archibald et al 29
Thetford J. W. Gervais 23
Trois-Rivières P. Goldenberg 16
 Dion Arthur A. Lambert 7
 Dus-sault Denis C. Z. Duplessis 52
 Dussault Denis S. Groleau 39
 Vermillion Lumber Co C. Gravel et al 72
 Lachance Louis

Village Turcot A. Ammond esqual 20
Valleyfield A. E. Gauthier 15
Westmount A. Houde 20
 Tremblay Ferd. et al. T. Collins 41
Windsor B. Boucher 25

Plusieurs auteurs allemands se sont occupés d'étudier la croissance des enfants, de voir comment elle se fait suivant les âges et les saisons, et ils sont arrivés à des résultats parfois bien curieux. C'est ainsi que non seulement la progression varie d'après les saisons, mais encore d'après les circonstances journalières, beau ou mauvais temps, chaleur, etc.: on peut constater des différences qui vont parfois jusqu'à 1 livre en plus ou en moins pour un seul jour, la moyenne cependant étant de 200 grammes pour les garçons et de 110 pour les filles. Une augmentation appréciable de poids s'observe à la suite de plusieurs jours consécutifs de beau temps chaud, tandis qu'une température froide et humide amènera une perte correspondante. D'après M. Gœpel, la croissance de la taille se fait pendant les huit premiers mois de l'année; le point culminant est atteint pendant les vacances du mois d'août, tandis que le plus souvent le taux d'accroissement est de zéro en février.

A Vendre ...ou A Louer..

MANUFACTURE d'Eaux Gazeuses et de Ginger Ale.

AUSSI AGENCE POUR LA BIÈRE "DOW."

CONDITIONS DES PLUS FACILES

S'adresser à

P. DIGNARD & CIE

No 220 RUE ST-VALIER

QUEBEC

23

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION. AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année. Pour le détailleur, c'est un article de tablette ou de comptoir. Pas de déchets. Donne satisfaction à tous. Se vend en toutes saisons. Ne fermente pas pendant les chaleurs. **LE MEILLEUR** et le moins cher Mince Meat du monde. Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES, ONT.

ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS

Montréal—Baker Jas. D., plâtrier.
Ooutu Zéphirin, maître charretier.
Notre-Dame des Anges—Touzain L. O.,
bois de solage.
Québec—Langlois P. N., quincaillerie.
Robitaille & Paradis, épïc.
Ste-Anne de Bellevue—J. E. Deslauriers,
épïc.
St-Jérôme—Constant Mlle Eliz v. nouv.

CONCORDATS.

Ayer's Flatts—Trussell L. A., mag.
gén.; à 25c dans la piastre.
Ste-Julienne—Dupuis E., mag. gén.

CURATEURS

Longueuil—Chs Desmarteau à H.
Giroux, hôtel.
Montréal—W. B. Chapman; à R. S.
Keenan, chaussures.
Victoriaville—A. Piché, nommé liqui-
dateur à la Société de Publication du
District d'Arthabaska.

DÉCES

Montréal—Déry et Cie, articles de
fantaisie; Marie L. Déry.
Québec—Laberge Auguste, menuisier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Dupuis Frères, nouv.; Jo-
seph O. et Alexis Dupuis continuent
sous la même raison sociale.
**International Institute of Painless Den-
tistry**; John C. et James C. Dixon con-
tinuent sous la même raison sociale.
Brophy & Doherty, épïc., F. P. Bro-
phy continue.
Gareau & Co, épïc.
Linton & Patterson charretiers.
Vallée, J. P. & Co, grain etc.
Québec—Jobin et Vaillancourt, épïc.
Sherbrooke—Latimer & Bean, instru-
ments agricole et voitures.

EN DIFFICULTÉS

Grenville—Wade John, mag. gén.
Montréal—Brophy & Doherty, épïc.

Ohlcoine O., chaussures; offre 25c
dans la piastre.
Webster O. C., hôtel.
Laporte N. & Fils, quincaillerie;
offrent un compromis.
Baker J. D., plâtrier; ass. des créan-
ciers 3 oct.
Hérad Succ. L. J., manuf. de coudre
de tuyaux.
Donnelly Thos., négociant, ass. 8 oct.
St Anaclet—Coté S. Z. G. S., offre 50c
dans la piastre.
Ste Cunégonde—Renaud & Cie, épïc.;
saïeis.
St Hyacinthe—St Germain Henri.
pharm.

FONDS À VENDRE

Iberville—Fréchette, J. A., mag. gén.,
par encan.
Montréal—Johnson, Jas, Glasgow Pro-
vision Co, encan 29 sept.
Ward & Cardwell, chaussures, etc.
Keenan, R. S., chaussures.
Buzzell, T. D & Co, scurie de louage.
Québec—Langlois, P. N., quincaillerie.

FONDS VENDUS

Brome—Hunter A, M., mag. gén.; à
A. A. Hunter.
Hull—Decosse D A., nouv; à 58c dans
la piastre.
Louiseville—Vadeboncœur Eugène,
mag. gén.
Montréal—Braley Horace B. chauss.
Handfield J. E., nouv
McReavy Hugh, épïc.
Morris Geo, modes; à 22c dans la
piastre.
White, Amos & Co., restaurant.
Crevier T. & Fils, fonderie.
Dagenais E., nouv à 59c dans la pia-
stre.
Riepert Hermann, fourrures.
Ward & Caldwell, chaussures.
Walsh Wm. T., épïc.
Ducharme C., restaurant.
Gaudon Théop., restaurant à Henri
Dubois.
St Amour J. A. C., restaurant.
Ste Cunégonde—Ménard J. E., épïc. et
restaurant; épicerie seulement.
Doré & Piché, nouv.; à 55c dans la
piastre.

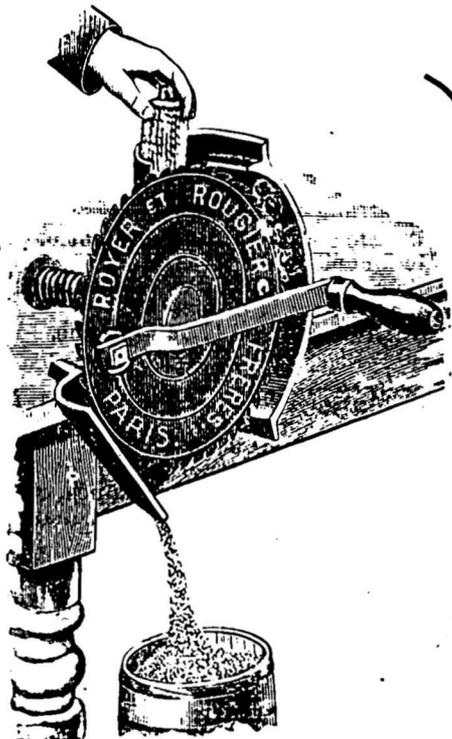
Sorel—Lussier Amable, nouv.; à 55c
dans la piastre.
St George—Martinette Edm., plom-
bier.
Sweetsburg—Vincent N. E., mag. gén.

INCENDIES

Montréal—Anderson J. D & Co., tail-
leurs, ass.
Hugman Bros., enseignes, ass.
Sicly Asphaltum Paving Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Dorval et Montréal—Yatch (The) Co.
of Canada; Henry K. Wickstead.
Lachine—Robert Henri, épïc.
Lévis—Robitaille & Lachance, cor-
donniers; Alf. Robitaille et Cléophas
Pepin dit Lachance.
Loutseville—Lesage J. E., mag. gén.
Longueuil—Bousquet & Cie., épïc.;
Hubert et Jos. S. Bousquet.
Montréal—Crystal Hand Laundry.
Eureka Cigar Co.; **Abraham J. Bloom-
field et Adélar Lapierre.**
Michaud T. P. & Cie, peaux crues;
Victoria Hudon épouse de **Trefflé P. Mi-
chaud.**
Wray George, restaurant
Pelletier, Dionne & Cie, épïc. etc.; **Al-
phonse Pelletier et Chs Dionne.**
Telfer & Climie, agents gén.; **Henry C.
Telfer et George Climie.**
Union (The) Cold Storage, incorp. 7
juillet 1896.
Boisvert Dame O., poterie; **Marie L.
Allard** épouse de **Onésime Boisvert.**
Faucher Alex., fourrures.
Fidelity (The) Co., **Edmund T Bartlett.**
Gaden W. Crawford & Co, compo-
sition à laver; **Evelina Barbau** épouse de
W. Crawford Gaden.
**La Société de La Libre Parole Illus-
trée**; **Wm A. Grenier et Zotique Chaput.**
Morris Geo. & Co., modes; **Florence
May Morris.**
O'Shea J. P. & Co., tailleur de verre
etc.; **John P O'Shea.**
La Cie de Publication Artistique (Ltd)
a obtenu charte.
Peltier François, épïc.
Talbot (The) Brussels Carpet Co (Ltd)
a obtenu charte.
Champagne et Robitaille, banquiers;



**EGRENOIR à..
BLE D'INDE**

De Fabrication
Française

**SIMPLE,
PRATIQUE,
ECONOMIQUE**

Egrenant le Blé d'Inde sans le briser et
sans fatigue.

PR X DE DETAIL - - - \$2.00

ESCOMTE AU COMMERCE

VENTE EN GROS: —

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS

No 55, rue Saint-Sulpice,
MONTREAL



Les
Cigarettes
La Fayette
sont
Up-to-Date
Essayez-les
5 Cents

Café Vienna Pure Gold...

.....\$3.00 la douzaine



Ce trou est le brevet adopté pour montrer la différence entre la râpe Gilmore et les autres.

Une râpe Gilmore avec chaque livre de Café Vienna.....

Caisses de 1 ou 2 douzaines... ..

Essayez-en une Caisse. C'est un article de grande vente.



Wm. H. Dunn, Agent, 394, rue St-Paul, Montreal

PURE GOLD M'FG. CO. 31&33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Gustave Champagne et Joseph Robitaille.

Grevier & Cie, plombier; J. B. alias John Bisson.

Hickok & Walsh, plombiers; George C. Hickok et et Richard P. Walsh.

O'Connor P., restaurant

Resther J. B. & fils, architectes; Jean Zéphirin Resther.

Québec — Jarvis, B. & Co, liqueurs et importateurs, Jas Beemer, B. Jarvis et Dame Vitaline Joncas son épouse.

Richelieu — Johnstone & Bessette, mag. gén.

Sweetsburg — Jones, L. N. & Sons, mag. gén.

Ste Cunégonde — Legault, Ovila, épïc.

St Henri de Montréal — Chaput & Major, agents gén., Noël Chaput et Joseph A. Major.

St Louis du Mile End — Hodgson & Bédard, épïc.

Ste Thècle — Trudel, Grenier & Cie, boulangers et épïc; Octave Trudel et Alphonse Grenier.

Valleyfield — Cadieux, Wilfrid, taill.

PROVINCE D'ONTARIO

CESATIONS DE COMMERCE

Arkona — MacDonald A. D. & Son, mag. gn., J. G. Brown succède.

Bolton — Kitchen, Charles, quincaillerie, etc.; O. M. Hodson succède.

Deseronto — Westmoreland, E. S., boucher; Westmoreland succède.

Grimby — Noble Thomas, boulangier; W. M. March, succède.

Holyrood — Lockhart, Jas E., forgeron; Wm. J. Irwin succède.

CESSIONS

Brockville — Wiltsie Stephen A., écurie de louage.

Delhi — Hubbard Judson, mercerie.

Hepworth — Campbell C. P., nouv.

Campbell, Succ D. O., nouv.

Hamilton — Loosley & Loosley, marchands tailleurs.

Huntsville — Brain Charles épïc.

London — French Eliza, fruits et confiserie.

Preston — Keefhaber George, chauss.

Sault Ste-Marie — Boyd Bros, confiseurs.

St. Thomas — Ferguson D., chauss.

CURATEURS

Toronto — E. R. C. Clarkson à Guinane Bros., chaussures.

DÉCÈS

Paisley — Porteous Robert, banquier.

Toronto — Chivrell Lottie M. (Mde Samuel W.); Samuel W. Chivrell.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cornwall — Crosbie F. L. S. & Co., hôtel; Gilbert Crosbie continue.

Hamilton — Acme Bread Co., B. Vinall continue.

Mildmay — Sargeant A. J. & Co., mag. gén; A. Moyer continue.

New-Hamburg Franke & Stahl, hôtel; Henry Franke continue.

EN DIFFICULTÉS

Belleville — Walmsley J. E. & Co., épïc. en gros, offrent 30c dans la piastre.

Hamilton — McPerson John & Co., manufacturier de chaussures.

New Toronto — New Toronto Wool Stock Co.

FONDS A VENDRE

Blenheim — Bounsall & Peters, mag. gén.

Smith's Falls — McAllister Thos. G., épïc.

Toronto — Gibson J. G., marbre et granit; encan 7 octobre.

Peoples' Jewelry Co (Succ.)

Toronto Jonct. — Irwin A., boulangier.

Walkerton — Fisher & Pulford, fonderie.

Woodstock — Watson Alexander, fonderie.

Close J. A., brique.

FONDS VENDUS

Arnprior — Harty & Corbett, fruits et confiseur.

Goderich — Williams C. D., pharmacien, à Frank McA. Dunham.

Harriston — Brown J. C., ferblantier, à J. McConnell;

Ottawa — Donovan C. W., liqueurs en gros, à 35c dans la piastre.

Stratford — Parcell M., à — Roche.

INCENDIES

Burk's Falls — Tait T. B., moulins à bardeaux.

Delhi — Griffin Bros, buanderie.

Schmidt F., cordonnier.

Sovereen Jacob mfg. de mitaines, etc.

Shelburne — Honey W. T., épïc.; chaussures ass.

Toronto — Chaney & Co., mfg. de matelas, etc.

Bell Wm. & Co., charbon et bois, ass.

Trenton — Fell W. H., boulangier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Arnprior — O'Connor Thos. P., confiseur, etc.

Fort Williams - Empress (The) Mining Co. demande charte.
Lucknow - Lucknow (The) Central Furniture Co.
Toronto - Ontario (The) Electric and Engineering Co. demande charte.

NOUVEAU BRUNSWICK

CESSIONS DE COMMERCE

St-Jean - McIntyre A. E., analyste.

CESSIONS

Dorchester - King Fred J. & Co., épice.
Fredericton - Chase Stanley A., pourvoyeur.
Holmsville - Brooks Wm. C., mag. gén.
Moncton - Donald R. C., constructeur.

DÉCÈS

Chatham - Walls Mde, modes.
St André - McMonagle M., fonderie et cuir caillier e.
Woodstock - Hayden Jas., moulin à scie.

FONDS VENDUS

St Jean - Millen M. H. & Co., gravures, etc.
Leetch R. W., porc en gros; à Cunard G Taylor.

INCENDIES

St Jean - Dodge Alfred, constructeur.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St Jean - Aberdeen Hôtel Co [Ltd.] Troop & McLaughlin, fournisseurs de navire.
 Troop & Son, expéditeurs.

NOUVELLE ECOSSE

CESSIONS

Canning - Easton, M. Starr, épice.
Halifax - Hubley & Co, épice. et prov.
Cunningham, Wm, hardes.
Mackintosh, J et H. W., constructeurs
Red Island - Johnson, John J., mag. gén.

Tusket - Purdy, Oattie C., restaurant et fruits.
Windsor - Jordan, C. A., hôtel et liqueurs.

DÉCÈS

Chester - Robinson Wm. (Succ.), mag. gén; Sarah J. Robinson.

Granville Ferry - Coleman J. A., pharmacien.

Halifax - Graves A. T., charron.
Matson John A, hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Halifax - Martin R. & Co., selliers; Neil Fox continue seul.

Lower Steviacke - Densmore & Co., mag. gén.; Johnson se retire, Daniel Densmore et Edgar P. Crowe continuent sous la raison sociale Densmore & Crowe

EN DIFFICULTÉS

Halifax - Torrens A. P.; épices, etc.
McIntosh J et H. W., constructeurs.
Truro - Colwell, J. F., confiseur, etc., saisi.

FONDS A VENDRE.

Canning - Eaton M. Star, épice.
Dartmouth - Jennett W. R., poterie.
Digby - Stalling Geo. & Son, écurie de louage.

Halifax - Campbell & Co. (Succ.) tailleurs et merceries
Halifax - Gent's Furnishings Co.
Truro - Globe Laundry.
Wolfville - Koda S. Discovery Co., médecines brevetées, la bâtisse seulement.

FONDS VENDUS

New Glasgow - Green Mde J. R., fruits et restaurant.
Tusket - Tucket River Co. (Ltd).
Wolfville - Hardwick & Randall, modes, à Lizzie M. Curry.

INCENDIES

Barrington - Smith Walter L., magasin général.

Berwick - Barreau John N., forgeron.
Berwick Foundry Co., ass.
Middlemas Peter, charron.
Woodworth J. E., éditeur "Register."
Economy - Simpson Wm., chassia, etc.
Halifax - Acadia Sugar Refining Co. (Ltd), raffinerie à Moncton seulement.
Truro - Gib-on & Co., nouv., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Annapolis - McLeod Mary E, hôtel; son mari.
Bridgetown - McLellan & Kinney, tailleurs; Célestine McLellan et Burton Kinney.
Crowe Wm. E. & Co, manuf. de jouets; Wm. E. Crowe et Wm H. McKenzie.
Cambridge - Cambridge Supply Co.

Halifax - Stoneman F. K. J., hardes; son épouse Nellie Stoneman.

Lane & Co.; librairie Jas Lane.
Lunenburg - Orwitz Henry, nouv.; son épouse Clara Orwitz.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Forest - Crerar & Watkins, mag. gén.
Clifton Watkins continue.
Hargrave - Caulfield & Holmes, grain.

FONDS VENDUS

Brandon - Wilson & Rankin, mag. gnl. celui de Virden à G. H. Healy.
Orbow - Wylie Bros, confiserie et papeterie à Oscar Danielson.
Winnipeg - Banks M., pharmacien; à W. R. Inman & Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Carman - Blanchard & Cie, banquiers, ont ouvert une succursale à Wawanesa.
Gretna - Freizer & Janzen, mag. gnl.
Indian Head - Densmore J, chaussures et harnois.
Winnipeg - Redmond Greenleese & Co., chapeaux et fourrures en gros demandent incorp.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Kaslo - McPhee & Elliott, meubles; Elliott continue.
Nelson et Sandon - Traves & Farley, bouchers; Traves continue.
Rosland - Campbell & Hartman, mag. gén.; S. A. Hartman continue.

FONDS À VENDRE

Victoria - Hart J. J. & Co., curiosités.
Pearson T. B. & Co, hardes.

FONDS VENDUS.

Vancouver - Rassmussen Bros, meubles; à C Wiegand.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Cumberland - Cumberland and Union Water Works Co., incorp.
Vancouver - Automatic Can. Co. of British Columbia, incorp.

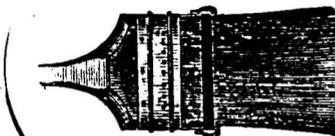
Manufacture ...de... PINCEAUX

DE LONDON....

Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. De mandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions

THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Echantillons: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Brevet en Angleterre, en Allemagne et en France.

Établie en 1830.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE. LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

DUCKET, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

Et Marchands de Provisions en Général.

104 Rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William. - - MONTREAL

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: :



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut a une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co., 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

Heaps E. H. & Co., machinerie ; Wm. Sully est admis

TERRENEUVE

DÉCÈS

Carbonear—Rourke John. mag. gén., huile et poisson.

Le gouvernement japonais a décidé de mettre en circulation des timbres-poste portant l'image des deux hauts dignitaires, les princes Arisugawa et Kitashirakawa, qui ont été tués pendant la dernière guerre contre la Chine. La première émission a dû avoir lieu le 13 septembre courant.

C'est une manière originale d'honorer les morts et de faire en même temps le bonheur d'un certain nombre de vivants : nous voulons parler des philatélistes, toujours à la recherche d'effigies nouvelles.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules: one gives relief.

MM. Lacasse et Lafleur offrent au commerce, à des prix très avantageux de la belle morue salée. S'adresser 191 rue des Commissaires, Montréal.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messrs N. Couvrette & Fils, que l'on trouvera dans une autre page. Ces messieurs s'occupent de construction et de réparations en tous genres.

MM. And, Brisset & fils viennent de recevoir de Rotterdam, Hollande, une importante expédition de Gin Wilkens. Ce gin qui a le goût et la finesse du gin le plus réputé est très demandé sur le marché.

Les harengs sont rares sur le marché. MM. Lacasse et Lafleur marchands à commissions en ont encore un lot en mains, et le vendront en totalité ou par quantités de détail à des prix exceptionnels de bon marché.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

MM. B. Houde & Cie, de Québec, annoncent actuellement leurs tabacs à priser Rose No1. Rose extra, Rose et Fève et Naturel No2. Tous ceux qui tiennent en magasin des tabacs à priser ont intérêt à se mettre en relations avec la maison Houde.

M. Alfred Vidal, l'agent à Paris de la Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires, est parti hier soir de Montréal, retournant à son poste après un séjour de deux mois, à Montréal, dans l'intérêt de sa compagnie. Nos souhaits de bon voyage à M. Vidal qui nous reviendra au mois de février prochain.

La maison Hudon, Hébert & Cie vient de donner un ordre considérable pour le café Vienna de la compagnie Pure Gold, dont Mr. W. H. Dunn est l'agent à Montréal.

Classement des actions en Cour

Un de nos abonnés nous écrit : " Depuis la fondation du PRIX COURANT je ne manque pas de lire ce journal que je trouve indispensable à tout homme d'affaires soucieux de s'instruire et de se renseigner sur toutes les branches de notre commerce et c'est à cause de ce titre de vieil ami du PRIX COURANT que je viens vous demander une petite faveur.....

" Une autre chose que je voudrais savoir et que, depuis longtemps je voulais demander : Que signifie, dans le compte-rendu des actions en Cour Supérieure etc... ces mots : 1e cl.; 2e cl.; 3e cl. ? Est-ce 1ère classe, 1er classement, etc. ?

Tout en remerciant notre abonné de l'aimable début de sa lettre, nous croyons devoir répondre par la voie du journal à sa demande relative au classement des affaires des Cours pensant que cette réponse satisfera plusieurs de nos lecteurs :

1e cl. 2e cl. 3e cl. et 4e cl. signifient 1ère, 2e, 3e et 4e classe.

En Cour Supérieure, les actions au-dessus de \$1,000 sont de 1e cl., de \$400 à \$1,000 sont de 2e cl., de \$200 à \$400 sont de 3e cl. et de \$100 à \$200 sont de 4e cl.

Toutes les actions sans indication de montant sont de 2me classe.

En Cour de Circuit, les actions de

\$60 à \$100 sont de 1re classe
\$40 à \$60 — 2me —
\$25 à \$40 — 3me —
au-dessous de \$25 — 4me —

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1212e livraison (19 septembre 1896). — Deux frères par Mme P. de Nanteuil. — Le Siège de la Mothe, par Auguste Lepage. — Témérité et timidité, par Augusta Latouche. — Tous jeunes, par A. Verley. — Les t amways aux Etats-Unis. — Les méfaits de l'inoculation, par Daniel Bellet. — Chaque livraison, 10 cent.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, A. DITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

Residence : 583 St-André.

Tel. Bell 6143

COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS : — No 80 RUE BERARD

PETITES NOTES

Il est assez difficile de savoir quel est le nombre des étoiles, puisqu'on en découvre constamment de nouvelles; mais il est curieux de se faire une idée du nombre énorme d'étoiles que contiendra le catalogue international qu'on est en train de dresser au moyen des clichés photographiques que l'on prend pour la carte du ciel. D'après les calculs de Mlle Klumpke, attachée à l'Observatoire de Paris, le catalogue en contiendra plus de trois millions.

Le pain est, comme on dit, à l'ordre du jour. A ce titre nous relaterons une intéressante statistique qui le concerne, récemment publiée par la *Scientific American*. Elle indique les quantités de pain consommées par chaque peuple, et la dépense annuelle que comporte sa nourriture:

D'après notre confrère, l'Anglais consomme par an, 380 livres de pain; le Français, 540; l'Allemand, 560; l'Espagnol, 480; l'Italien, 400; le Russe, 635.

La dépense annuelle pour la nourriture de chaque individu est ainsi établie en moyenne: l'Anglais dépense 250 fr.; le Français, 246 fr.; l'Allemand, 215 fr.; l'Espagnol, 167 fr.; l'Italien, 126 francs.

D'après le *Journal des Transports*, 2,200 trains quittent les gares de Londres tous les vingt-quatre heures. Entre 10 heures du matin et 11 heures du soir, 1,600 trains partent chaque jour, pour les divers terminus de l'intérieur de la ville, ce qui représente plus de 120 trains à l'heure ou 2 trains à la minute, non compris les trains du *Métropolitain* et du *Métropolitan District*.

Sur les 2,200 trains quotidiens, 1,750 desservent la petite et la grande banlieue dans un rayon de 48 kilomètres; 15 trains partent pour l'Ecosse et l'Irlande et 16 pour le continent; 312 trains partent de Victoria, 321 de Liverpool street et 395 de Broad street.

D'après ce que nous content les géographes au chapitre de l'hygiène, on se mouche en Chine avec du papier. Les Chinois pensent, peut-être, avec raison qu'il est peu propre de conserver précieusement enfermé dans sa poche le morceau de toile qui a servi à se moucher. Voici, paraît-il, qu'une fabrique allemande, dans un but d'économie, tend, d'après ce que rapporte la *Revue universelle*, à industrialiser ce procédé. Les mouchoirs fin-de-siècle, préconisés par elle, sont faits en feuilles de papier imprégnées de glycérine ayant 15 à 18 centimètres de dimension. On les conserve au frais pour leur laisser leur élasticité et on les jette ou bien on les brûle, après en avoir fait usage. C'est une forme de la guerre aux microbes, qui ne manque pas, en vérité, d'originalité.

Les personnes qui ont la religion des nombres, et plus particulièrement celles qui croient aux mystérieuses vertus du chiffre neuf-neuf sortes d'anges, neuf muses, neuf planètes, et ainsi de suite, apprendront avec plaisir que ce chiffre a joué un grand rôle dans la vie de la reine Victoria.

Un des sujets de Sa Majesté britannique publiée, en effet, un petit écrit où l'on voit: que le duc de Kent, père de la reine, faisait partie d'une famille de 9 enfants; que la reine est le 9ème souverain d'Angleterre depuis la révolution de 1688; qu'elle est née dans le dix-neuvième siècle en 1819 (1 + 8 + 1 + 9

19, et montée sur le trône en 1837 (1 + 8 + 3 + 7 + 19), dans sa dix-neuvième année; que son époux était né en 1819; qu'elle eut neuf enfants; que son fils aîné, né le 9 novembre, épousa la fille de Christian IX de Danemark, laquelle avait alors dix-neuf ans.

Après cela si on n'est pas convaincu!

Un journal allemand a fait le relevé des munitions consommées par l'armée allemande pendant la campagne 1870-71. L'infanterie a tiré vingt millions de cartouches de fusil, la cavalerie 465,000 cartouches de carabine et 335,000 de revolver, l'artillerie 328,310 projectiles de pièces de campagne.

Le corps de siège ont lancé 520,500 obus sur nos fortresses, dont 202,100 sur Strasbourg, 112,500 sur Belfort, 110,300 sur Paris et ses environs, 16,600 sur Thionville, 11,200 sur Neuf-Brisach, 8,100 sur Verdun, 8,400 sur Soissons, 7,900 sur Bitché, 7,000 sur Mézières, 6,700 sur Toul, 6,700, sur Montmédy, 6,400 sur Longwy, 4,900 sur Metz, 3,300 sur Phalsbourg, 2,400 sur Péronne, 2,000 sur Schlestadt, 1,800 sur la Fère, 1,500 sur Rocroi, 500 sur Lichenberg, 100 sur Marsal.

Coût: Deux provinces.

Indemnité de cinq milliards.

Frais de guerre et reconstitution de notre matériel: cinq milliards.

Total: Dix milliards, deux provinces et cent mille hommes.

Que la guerre éclate, l'or pleuvra à Constantinople.

Tous les sultans sont ensevelis avec leurs trésors et leurs économies, dans une chambre murée. C'est ce qui a fait donner aux parages du sérail le nom de Corne d'Or ou d'Abondance.

On évalue à des sommes fabuleuses le trésor enseveli avec Mahomet II, qui, en prenant Constantinople en 1453, hérita de l'Empire grec.

A signaler aussi les richesses incalculables murées avec le corps de Selim Ier (1519), le conquérant des provinces daniubiennes; de Soliman II, surnommé le Magnifique; d'Achmet Ier, un franc théaurisateur; de Soliman III et d'Achmet II, qui a gagné des sommes énormes par ses guerres, etc.

En suivant avec une exactitude minutieuse et chronologique la série des sultans jusqu'à l'époque actuelle, on peut se convaincre de l'état satisfaisant des finances tumulaires de la Turquie, où les tombeaux sont sacrés en vertu de la loi de Mahomet.

Mais les seront-ils pour ceux qui s'empareraient de Constantinople ou l'occuperaient sous prétexte de maintenir l'ordre, comme en Egypte?

Voit-on les nouveaux venus mettant la main sur ces mines d'or, de diamants, d'émeraudes, de rubis; de topazes et et aussi sur les innombrables pierreries et siffes merveilleusement tissées et d'une prodigieuse valeur artistique et matérielle!

Qu'on s'étonne, après cela, qu'on saisisse toutes les occasions de chercher noise à la Turquie! On devine à quelle intention.

Allant en expédition guerrière, un des premiers rois bretons, Conan Mériadec, aperçut un jour entre un ruisseau bourbeux et la troupe de ses hommes une blanche petite bête. Elle allait et venait sur la rive, allongeant son museau pointu avec un air de désolation étrange: parfois apercevant une feuille de nénuphar, elle avançait sa blanche patte, puis la retirait vivement en poussant des cris de détresse. Le chef breton

la crut blessée, et témoigna le désir de s'en emparer. "Seigneur, dit un officier, cette petite bête est une hermine; elle n'est point blessée; la seule cause de sa douleur c'est ce ruisseau qu'elle ne peut traverser sans salir sa fourrure: l'hermine préfère la mort à la moindre tache."

Le prince avança doucement. L'hermine tourna vers lui son oeil désespéré; elle se jeta en avant, mais elle rencontra la vase du ruisseau et recula plus vite encore en poussant un cri d'angoisse. La pauvre petite bête était entre deux périls: elle choisit le moindre et vint se réfugier entre les mains étendues de Conan. Le prince caressa doucement l'hermine; puis, d'un pan de son manteau, il essuya les pattes souillées de sa conquête qui reprirent leur première blancheur.

La petite hermine reconnaissante s'attacha aux princes et aux siens, elle le suivait partout. A sa mort, le chef breton fit, en souvenir d'elle, broder une hermine sur ses vêtements et sur ses bannières avec l'inscription latine: "Potius mori quam fedari": plutôt la mort que la souillure." Telle est l'origine du noble blason de la Terre de granit.

La *Revue Encyclopédique* publie un curieux article sur les "attitudes du repos" dans l'espèce humaine; en voici un passage:

Dans la Gène primitive, la pose accroupie était usitée, car chez les squelettes des tombes de Mycènes, Schlieman l'a signalée. Enfin les Guanches cousaient leurs morts dans des sacs et leur donnaient cette même position qu'on retrouve aussi dans les tumuli du Maroc.

Par contre, dans ceux de la Russie Noire, à Siuki-Radzunin, sur douze tombeaux, dix renfermaient onze squelettes agenouillés, et seulement deux ou autres étendus. Or, on sait que les Turcmènes affectionnent encore la position agenouillée. Les Scythes devaient faire de même.

Nous retrouvons l'accroupissement chez la plupart des races primitives, chez les Andamans, les Australiens, les Néo-Calédoniens, les Fidjiens, les Papous enfin. Ceux-ci pour honorer le mort, enchâssent son crâne dans une grossière reproduction reproduction en bois de l'être humain. Et cette idole est accroupie.

Les voyageurs rapportent que les Polynésiens enterrent dans l'attitude horizontale (Gambier) ou accroupie (Nouvelle-Zélande, Hawaï, etc.) Néanmoins, il est probable que cette dernière position a été confondue avec l'attitude jambes croisées aujourd'hui si fréquente chez ces peuples. Porter, en effet, raconte qu'il vit aux îles Marquises dans un morai "une idole accroupie à la manière d'un Bouddha." Il y a donc ici confusion de mots, il s'agit en réalité du repos jambes croisées.

Les attitudes des morts chez les peuples de l'Asie n'ont pas encore été étudiées dans une œuvre d'ensemble. Elles ont sans doute de nombreux rapports avec celles des vivants. On dit que chez les Mongols le chef est enterré accroupi. Mais s'agit-il de vrai accroupissement ou les jambes croisées.

Aux Indes, les cadavres sont en général enterrés étendus, d'autres debout, la face en haut, certains accroupis.

Les Civaïstes de la main droite, pour honorer leurs morts, nous a dit M. Monreau, les entendent assis sur un fauteuil

Empire. On voit la formation récente d'une coutume. Une secte brahmanique ensevelit ses morts assis, de même les Abors du Bengale.

D'après une information que reçoit un de nos confrères, on peut voir, depuis quelque temps, circuler dans les rues du village de Lechensch, près de Cologne, un véritable bataillon de chiens dressés pour le service des ambulances en vue des prochaines manœuvres allemandes.

Chaque animal porte sur son dos une petite selle munie de poches contenant tout ce qu'il faut pour opérer un premier pansement provisoire, ainsi qu'une gourde remplie d'eau-de-vie.

On apprend aux chiens à reconnaître les blessés et à se baisser vers eux pour leur permettre, en attendant les brancardiers, d'étancher leur soif et de soulager un peu leur souffrance.

Une grande croix rouge est marquée sur la selle, et des bretelles de cuivre servent à fixer sur la croupe de l'animal une petite lanterne à réflecteur qu'on allume pour le service de nuit.

Les chiens ambulanciers ont déjà figuré aux manœuvres allemandes l'année dernière, où leur utilité a été reconnue; aussi, cette année, leur initiateur a-t-il été chargé de dresser, à cet effet, toute une meute. Il a choisi des chiens écossais de taille moyenne, dont l'intelligence et la docilité à apprendre sont, paraît-il, remarquables.

La revue l'Industrie électrique donne quelques chiffres intéressants concernant la circulation des voyageurs sur le métropolitain et les lignes de tramway de N.-w.-York. En dehors de la comparaison qui en résulte entre ces modes de traction, on y trouve une preuve de la grande activité à laquelle ils donnent lieu et qui est certainement une activité féconde.

L'Elevated, de New-York, a transporté, du 30 juin 1894 au 30 juin 1895, 187,614,985 voyageurs, contre 202,751,522 l'année précédente. Par contre, la Metropolitan Traction Company, de la même ville, qui exploite les lignes funiculaires, a transporté, pendant la période correspondante de 1894-95, 129,486,890 voyageurs, contre 112,342,899 l'année précédente. Le trafic de la première compagnie a donc baissé de 15,136,537 voyageurs, tandis que celui de la seconde a augmenté de 17,143,991. Les lignes de la troisième avenue ont transporté 9,600,000 voyageurs de plus que l'année précédente. Seul le Métropolitain a donc vu son trafic diminuer.

Les lignes de la Metropolitan Traction Company et de la troisième avenue ont transporté presque autant de voyageurs, à elles deux, que les quatre lignes de la Manhattan Company qui exploite l'Elevated.

Madagascar est déclaré colonie ou possession directe de la France. Le régime de l'esclavage ne tardera probablement pas à disparaître de cette terre comme de toutes les autres colonies où flotte le drapeau français. Signalons à ce propos le récit fait par un voyageur allemand, M. Conow qui revient d'un séjour au Cameroun (Afrique occidentale) où fleurissent encore l'esclavage et l'anthropophagie.

Chez certaines peuplades, comme les Bacoundou, les Maboum, l'anthropophagie fait partie d'un système religieux ou symbolique. La chair préférée est celle des dyoudyou, ou magiciens dont ils

croient s'approprier ainsi les vertus, par transfusion. D'autres comme les Bamitas, Baloung, Bafo sont anthropophages par goût.

L'esclavage est pratiqué sous diverses formes. Des villages entiers sont occupés par diverses classes d'esclaves, recrutés principalement parmi les débiteurs insolubles et les prisonniers faits chez les peuplades voisines. Dans certains clans, la mort du maître entraîné le meurtre de quelques-uns de ses serviteurs qui doivent paraître, le suivre dans la tombe. Par contre, certains esclaves parviennent, quelquefois, à force de travail ou d'intelligence, à en acquiescer pour leur propre compte et deviennent à leur tour propriétaires d'esclaves qu'ils font travailler soit pour eux-mêmes, soit pour leurs maîtres.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des Voyageurs. — Sommaire du No 38 (9 septembre 1896) : Le En Asie Mineure — Souvenirs de voyage en Cappadoce, par Mme B. Chantre, avec treize gravures d'après des dessins et photographies. — 20 A travers le Monde. — Les rivières du Sud et le Fouta-Dalou (G. Paroisse). — Un globe trotter en Transcaucasie — avec six gravures d'après des photographies originales. — Livres et cartes. — Conseils aux Voyageurs : Guide pratique pour Madagascar (J. B.). — Illustrations de: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS. — Un an, 26 fr. — Six mois, 14 fr. — Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

On Demande une Idée

quelque chose valant la peine d'être breveté, protégez vos idées; elles peuvent vous rapporter une fortune. Ecrivez à JOHN WEDDERBURN & CO., Solliciteurs de Brevets, à Washington, D. C., pour leur offre d'un prix de \$1,800.00 et une liste de deux cents inventions demandées.

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT "

Vente par le Shérif

F. F. No. 12080 — MARIE JOS. A. DECEL-LES vs ALCIDE LACROIX.

Un lot de terre situé en la cité de Saint-Henri, district de Montréal; borné en front par la rue Albert, connu aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, comme lot numéro huit cent quatre-vingt-quatorze (894) — avec une maison en brique solide à cinq logements, et autres bâtisses dessus construites.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le SIXIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

J. R. THIBAUDEAU, shérif.
Bureau du Shérif
Montréal, 30 sept. 1896.

AVIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
CHARLES RICKNER & Cie.
Marchands de fruits de la cité de Montréal.
Faillis.
Les sous-signes vendront à l'encan public, en détail, au No 26 rue Montanà, Montréal.

Judi le 8 Octobre 1896, à 10 hrs a.m.
Actif mobilier appartenant à la faillite du susdit consistant en 2 express d'été, 2 express d'hiver, 1 buggy, 1 sleigh de promenade, 2 chevaux, 4attelages, couvertes, robes de carriole, rugs, etc., le tout se montant d'après l'inventaire à \$378.50.
Dettes de livres suivant liste 701.1
seront vendues séparément. Pour plus amples informations, s'adresser à
CHS. DESMARTEAU,
Cessionnaire,
No 138 rue Notre-Dame, Montréal.
CHS. E. THURSTON, Encanteur.

AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
DELLE ELISA CONTANT,
St-Jerome, faillie
Les sous-signes vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Freres, No 69 rue St-Jacques

Mardi, 7 Octobre 1896, à 11 hrs a.m.
Actif mobilier de la faillite, consistant en :
Mars handises seches \$600.39
Mobilier du magasin 25.85
Dettes de livres, d'après liste \$57.24
78.46
Total \$665.70

Pour être vendu en bloc au marc la livre et pour argent comptant.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi, le 6 octobre 1896.
Pour autres informations, s'adresser à
LAMARCHE & BENOIT,
Cessionnaires,
1709 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Valles fermées.		Valles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rousses-Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbro. et L. Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Cote Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sant. Sup.)	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 40			10 00
M. et Pte Fort (S. S. L.)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES				
Alberta	C.P.R.	8 30	8 10	10 00
Asiniboine	do	8 30		10 00
Colombie Ang.	do	8 30	8 10	10 00
Manitoba	do	8 30		10 00
N. Brunswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario	G.T.R.	8 00	645 & 935	9 30
He du Prin. Ed.	do	6 45	6 50	9 30
Saskatchewan C.P.R.	8 30			10 00
ETATS UNIS.				
Centre	D. & H.	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
			5 00	
Nouv. Argl.	C. V.		7 30	
			7 30	
Sud	do	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
Ouest	G.T.R.	8 00	7 15	9 30
			9 00	

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati (exceptions) seront expédies à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.
Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposés avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.
Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier conveyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

LE COMMERCE DU CAMPBRE A FORMOSE

On écrit de Tokio au *Moniteur officiel du Commerce* : Les règlements promulgués en février dernier par les japonais sur l'exploitation du camphre à Formose, démontrent leur intention de s'assurer éventuellement le monopole de ce produit.

J'ai pensé qu'on trouverait peut-être quelque intérêt aux informations que j'ai pu me procurer sur l'historique et l'état actuel de la question. Les précédents sur lesquels les "cambriers" de Takao et de Tamsui s'appuient pour réclamer le maintien de leurs droits sont en tous cas, utiles à connaître pour nos compatriotes qui songeraient à venir ultérieurement exercer à Formose cette même industrie.

Jusqu'au moment où les Chinois eurent établi sur la frontière du territoire indigène des postes de soldats le commerce du camphre se faisait par l'intermédiaire des Hakkas; les indigènes fournissaient aux étrangers, en échange de produits alimentaires ou de sommes d'argent, les bois que ces derniers préparaient dans les factoreries (stills "Huns"),

installées le plus près possible de la frontière.

En 1868, le commerce du camphre scarifié et brut commence à prendre de l'extension quand, l'année suivante, le Tao-Tai-Liang s'avise de réclamer le monopole pour l'Etat et d'assimiler ce produit aux articles prohibés tels que le salpêtre. Le consul anglais proteste avec la plus grande énergie, mais sir Rutherford Alcock, Ministre de S. M. Britannique à Pékin, est forcé d'intervenir et obtient, non sans peine, la promulgation d'un règlement sur le commerce du camphre.

Une acalmie se produit à la suite de ces négociations et les statistiques de 1869 à 1870 montrent une augmentation considérable dans les exportations. Mais bientôt l'obstruction systématique de l'administration locale recommence et les commerçants étrangers, principalement ceux du Sud, subissent des pertes considérables. Pendant plusieurs années, cette situation provoque des plaintes et des réclamations sans interrompre cependant tout à fait les envois, mais, en 1887, sous l'inspiration d'un commerçant allemand (le comte Butler), le gouver-

neur Lin Ming Chuang fait une nouvelle tentative pour rétablir le monopole. Il proclame ouvertement que pour trois ans, à dater du 17 octobre 1887, l'exploitation du camphre appartiendra au gouvernement qui se réserve le droit d'en céder la ferme à la maison Buttler moyennant un dépôt de 50,000 piastres et le paiement de 12 p. par picul.

En vain les Consuls font remarquer que la convention de 1869 supprime le monopole. Le gouverneur allègue que sa proclamation se rapporte exclusivement au territoire sauvage (ce qui paraît difficile à admettre, nul Chinois civil ou militaire n'osant, sous aucun prétexte, se risquer à en franchir les limites).

L'affaire est portée à Pékin, mais Lin s'entête dans sa résistance et, bon gré mal gré, les marchands étrangers sont forcés d'user de l'intermédiaire du fermier qui monopolise et multiplie à son profit les envois de Tamsui. Sous l'influence de la pression exercée de Pékin, le gouverneur reconnaît, il est vrai, peu après, mais verbalement seulement, la validité du règlement de 1869, tout en continuant à en éluder les obligations et à en atténuer les

Un choix considérable de GRU ET FARINE A ENGRAIS

DEMANDEZ NOS PRIX ET ECHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

POISSON Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

ATTENDU PROCHAINEMENT PAR BTINE "PEER ESS" UNE CARGAISON DE

MELASSES BARBADES

NAZAIRE TURGOTTE & CIE, - - QUEBEC

Ouverture des Classes

Fournitures d'Ecoles, Classiques français, anglais, latins et grecs. Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles, ainsi que dans la papeterie.

BOISSEAU & MARCOTTE,

No 13 RUE ST-ANTOINE, QUEBEC.

VERMICELLE ET MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU QUEBEC.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX, JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES, SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,
Bureau: 48 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE
Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

Poêle L'ETOILE ★



Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ETOILE...

Breveté 10 mars 1894
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1891.

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

conséquences. Il accumule les obstacles, fixe les routes par où doivent passer à l'exclusion de toutes autres, les caisses venant de l'intérieur et choisit à dessein les plus impraticables; chaque picul vendu soit à un étranger soit à un Chinois sans l'entremise du fermier devra payer 18 piastres de taxe; pour établir des factoreries, il faudra, pour chaque fourneau, se procurer une licence et solder un droit d'enregistrement; le gouvernement local seul pourra avancer aux propriétaires de fourneaux les fonds dont ils auraient besoin, etc., etc.

Cette obstruction provoque une nouvelle démarche des représentants étrangers auprès Tsung-Li-Yamen, mais c'est seulement après plusieurs mois de négociations que Lin Min Chuang renonce enfin à ses prétentions et consent à rompre son contrat avec le fermier.

Dès lors, il resta établi qu'en payant un droit de 8 piastres par mois, pour les onze mois de travail de l'année et pour chaque usine de dix fourneaux, tout commerçant, quelle que fût sa nationalité, serait libre de faire par lui-même ou par l'intermédiaire de ses employés les arrangements nécessaires à l'achat ou à l'exploitation du camphre, les produits devant être transportés à la côte sous passe-debout de transit, conformément aux règlements de 1869.

Cette législation, en vigueur depuis quelques années, donnait des résultats si satisfaisants que plusieurs maisons étrangères importantes d'Amoy et de Hong-Kong avaient consacré à l'industrie cam-

phrière des capitaux considérables. D'après les règlements de 1869, les termes "achat du camphre" signifiaient l'achat du produit lui-même ou celui de l'arbre et impliquaient tous les arrangements nécessaires pour l'extraction de la résine. Les étrangers, comme je l'ai dit plus haut, usaient de l'intermédiaire de "compradores" chinois qui s'abouchaient avec les Hakkas et prenaient sur les lieux mêmes les dispositions voulues pour l'achat des arbres et l'installation des fourneaux le plus près possible de la forêt. Le gouvernement chinois incapable d'exercer aucun contrôle sur le territoire sauvage où se trouvent toutes les forêts de camphriers, ne délivrait pas, il est vrai, des titres écrits aux concessionnaires, mais il les traitait comme s'ils en eussent été munis et acquiesçait pleinement à leurs arrangements en leur délivrant des permis de transit et des passeports et en percevant régulièrement les taxes mensuelles et les loyers que ceux-ci lui payaient.

Les factoreries étaient établies sous le nom chinois des possesseurs européens, l'autorité locale reconnaissait si bien leurs pleins droits de propriété qu'elle acceptait les limites qu'ils fixaient d'un commun accord, à leurs exploitations respectives et qui s'étendaient sur un rayon variant de 3 à 6 lis en moyenne.

Telle était la situation quand la victoire du Japon sur la Chine fit passer Formose sous sa domination. A peine installés les administrateurs japonais publièrent un règlement sur les forêts, lésant les étran-

gers établis et refusant à tous ceux qui ne pourraient produire un titre de concession écrit signé par les Chinois, le droit de "bouillir" le camphre. Or, je l'ai dit tout à l'heure, ces titres n'existent pas et les règlements japonais équivalaient à une interdiction. Les agents consulaires d'Allemagne et d'Angleterre n'ont cessé de protester au nom de leurs compatriotes.

Plusieurs "compradores" au service de MM. Ohle (Allemand) et Bain (Anglais) ont été arrêtés; des envois de camphre prêts à partir ont été saisis et mis sous séquestre juste au moment où une baisse imprévue s'est produite faisant ainsi subir une grosse perte aux intéressés. Cependant, l'esprit conciliant et la correction d'allures de M. Mizuno, l'administrateur des affaires civiles, ont contribué à améliorer la situation.

Je tiens de source très autorisée que ce dernier aurait accepté de laisser provisoirement les choses dans le *statu quo* pour les commerçants étrangers établis dans l'île et exploitant des usines avant la venue des Japonais. Ils pourraient continuer leur commerce comme par le passé jusqu'à nouvel ordre. Mais la situation des nouveaux arrivants serait toute différente et, de l'aveu même des autorités, le Japon aurait promulgué ses règlements prohibitifs principalement afin de se garantir contre d'autres demandes de concessions.

Je joins à ce rapport un tableau des exportations du camphre de Takao et Tamsui pendant les années de 1877 à 1890.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

→ QUEBEC

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

— ET —
Jobber en Chaussures

NO 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

MOUNT ROYAL MILLS RIZ

D. W. ROSS CO., Agents
MONTREAL

TABLEAU COMPARATIF DES EXPORTATIONS
DU CAMPHRE DE FORMOSE.

Années	Takao		Total
	En piculs	En piculs	En piculs
1877	13,176	13,176
1878	313	13,502	13,815
1879	86	11,048	11,134
1880	12,335	12,335
1881	9,316	9,316
1882	277	4,983	5,260
1883	213	3,088	3,301
1884	18	443	461
1885	3	3
1886	370	964	1,334
1887	236	2,520	2,756
1888	961	2,873	3,834
1889	595	3,581	4,176
1890	759	6,482	7,241

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 6 au 13 octobre 1896

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Dame Julienne Bourque vs. Olivier Poirier, fils de François.

St-Wenceslas.—Un lot de terre situé au rang d'Aston et désigné sous le No 229 avec bâtisses.

Vente le 6 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Dionné vs. Ephrem Houde.

St-Léon et Louiseville.—1o Une portion de terre à bois situé à St-Léon, concession de l'Isle contenant 30 arpents en superficie et désigné sous le No 267 2o Une terre située à Louiseville concession du Brûlé désigné sous les Nos 939 et 940.

Vente le 10 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église St-Léon pour le No 1 et le même jour à 2 h. p. m. à la porte de l'église de Louiseville pour le No 2.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Louis Cajetan Lambe vs. Adolphe Pepin.

St-Rosaire de Bulstrode.—Les droits sur le quart est du lot No 3 du 6e rang et désigné maintenant sous le No 291.

Vente le 6 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Elwin J. Esty et al vs. Daniel C. Gage.

Notre Dame de Bonsecours de Stukely.—Un morceau de terre situé au 2e rang et désigné sous le No 237, contenant 50 acres en superficie.

Vente le 10 octobre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Stanislas Picard vs. Pitre Potvin, fils, et Emile Potvin.

St Gédéon.—1o Le lot de terre 78c du 10e rang contenant 10 acres en superficie avec moulin à scie et autres bâtisses et moyennant certaines réserves. 2o Le lot No 30a du 2e rang contenant 100 acres en superficie.

Vente le 12 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Dame Emille Pelletier, épouse de Honoré Pelletier vs. Paul Pelletier fils d'Honoré.

Notre-Dame du Lac.—Une terre située au 1er rang étant partie sud du lot No 4 contenant 39 arpents en superficie avec bâtisses.

Vente le 9 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE

Philias Desormeaux vs. Isaac Zotique Ouellette.

St-Agathe des Monts.—Un emplacement situé au 4e rang formant partie du No 53 avec bâtisses.

Vente le 9 octobre à 4 h. p. m., à la porte de l'église catholique.

Amable Bernard vs. Edouard Ladouceur et al

St-Philippe d'Argenteuil.—Un morceau de terre situé canton Chatham et formant partie du lot 315 avec bâtisses.

Vente le 12 oct., à 11 h. a. m., à la porte de l'église catholique du village.

Ferdinand Beauchamp vs. Ovide Desjardins.

St Jérôme et Ste Anne des Plaines.—1o Une terre située Côte Ste Marguerite à St Jérôme et désignée sous le No 18. 2o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 24 avec bâtisses. 3o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 20 avec bâtisses. 4o La moitié d'une terre à bois désignée sous le No 451 de Ste Anne des Plaines.

Vente le 10 octobre, à 10 h. a. m., pour les premier, second et troisième, à la porte de l'église St Jérôme, et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église de Ste Anne des Plaines pour le 4ème immeuble.

B. L. & I. Vipoad vs. A. Bell & Cie.

St Faustin, Ste Agathe des Monts et St Jérôme.—Un terrain situé à St Faustin contenant 20 arpents en superficie avec moulin à scie et autres bâtisses. 2o Un autre terrain situé au 5ème rang et désigné sous le No 10, contenant 100 arpents en superficie. 3o Un autre ter-

rain situé au 5ème rang et désigné sous le No 11, contenant 100 acres en superficie. 4o Un autre terrain situé au même lieu et désigné sous le No 14. 5o Un autre terrain situé au même lieu et désigné sous le No 22, contenant 100 acres en superficie. 6o Un autre terrain situé au même lieu étant partie des Nos 22 et 23 du 6ème rang. 7o Un autre terrain situé au 5ème rang et désigné sous le No 7, comprenant 100 acres en superficie. 8o Un terrain situé au même lieu, désigné sous le No 8 et comprenant 100 acres. 9o Un terrain situé au même lieu et désigné sous le No 9 contenant 100 acres. 10o Un terrain situé à St-Agathe des Monts, désigné sous le No 9 du 1er rang contenant 20,000 pieds en superficie avec pouvoir d'eau et digue. 11o Un autre terrain situé au même endroit et désigné sous les Nos 12-55 et 56 du 4ème rang contenant 10,460 pieds en superficie. 12o Un terrain situé à Shawbridge et étant partie du No 355 contenant 15,000 pieds en superficie.

Vente le 9 oct., à 8 h. a. m., à la porte de l'église catholique de St-Faustin pour les immeubles en 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e lieu le même jour à 3 h. p. m. à la porte de l'église de St-Agathe des Monts pour les immeubles en 10ème et 11ème lieu et le 10 octobre à 9 h. a. m. à la porte de l'église St-Jérôme pour l'immeuble en 12ème lieu.

La nécessité est une grande éducatrice, et en voici une nouvelle preuve. Les rats des îles Sorlingues sont abondants même dans les flots inhabités et déserts où il n'y a que des mousses, des fougères rabougries, quelques herbes : il a bien fallu pourtant trouver à vivre, et la faim a créé des rats pêcheurs. Un habitant des Sorlingues, voulant savoir comment ces animaux pouvaient s'alimenter, a creusé dans des terriers de rats établis sur les dunes. Il y a découvert des provisions alimentaires tout à fait inattendues sous la forme de crabes qui étaient mis en réserve sur des lits d'algues humides : c'est que ces crabes demeurent bel et bien vivants dans leur prison. Ce sont les rats qui ont été les pêcheurs au bord de la mer, à marée basse ; ils rapportent leurs pensionnaires au terrier, mais pour les empêcher de s'enfuir, les pêcheurs leur coupent les pattes tout près du corps : cela bien entendu, n'empêche pas les crabes de se porter parfaitement en attendant d'être mangés : on sait avec quelle facilité les crustacés supportent ces amputations les membres sectionnés repoussent même au bout d'un certain temps.

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, Le bidon breveté qui le contient est une merveille. Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

ASSORTIMENT
CHAUSSURES

Si vous désirez assortir votre stock de Chaussures, écrivez-moi. J'ai tous les genres, toutes les qualités et tous les points constamment en main.

Chaussures Fines, Légères, Formes Nouvelles

Chaussures Fortes, Solides, Durables

Aussi toujours en main : Claques, Vernis, Lacets.

NOTRE STOCK DE CHAUSSURES EST LE PLUS GRAND DE LA PROVINCE

Chaussures en Gros

J. H. BEGIN, St-Roch, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes ci-dessus l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 1ER OCTOBRE 1896

<p>Allumettes.</p> <p>Telegraph, la caisse..... \$3 50 Tiger " " " " 3 00 Telephone " " " " 3 30 Parlor " " " " 1 75 <i>Fret payé à destination et 2% en moins par caisse pour caisses et autres usages assorties ou non.</i></p> <p>BRYANT & MAY. Robert Greig & Co., agents</p> <p>Safety No 9 grosse 2 00 " " " " 1 10 Tiger " " " " 5 00 " " " " 2 00</p>	<p>Chocolats et Cacaos.</p> <p><i>Cacaos Cowan.</i></p> <p>Hygienique, en tins de 1/2 lb dz 3 75 " " " " 1 lb " 2 25 " " " " 3 lb lb 0 55 Essence cacao, non sucre, p. dz 1 40 " " " " sucre, tins 1/2 lb dz 2 25</p> <p><i>Chocolats Cowan :</i></p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. 0 23 Queen's dessert, 1/2 et 1/4 la lb 0 40 " " " " 6 div. 0 42 Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4 la lb. 0 35 Parisien, marc. à 5c la lb 0 30 Royal Navy, 1/2 et 1/4 la lb. 0 30 Chocolate icing paq. 1 lb. la dz. 2 25 Pearl Pink Icing " " " 1 25 White Icing " " " 1 " 1 75</p>	<p><i>Gelées</i></p> <p><i>Michel Lefebvre & Cie.</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. " 0 10 do 6, 7 et 10 lbs. " 0 09 1/2</p> <p>Seaux de 7 lbs. la lb. 0 10 do 11 " " " 0 09 1/2 do 28 " " " " 0 09</p> <p>Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p><i>Lazenby.</i></p> <p>Tablettes de Gel. 13 variét. pts 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p><i>Légumes.</i></p> <p>Ble d'Inde 2 lbs. doz. 0 65 0 75 " Yarmouth 2 lbs " 0 00 1 50 " Windsor " " " 0 70 0 75</p> <p>Hoegg Baked Beans..... 1 20 1 25 Windsor " " " 1 20 1 25 Haricots de Boston " " " 2 10 2 25 Pois canadiens 2 lbs " " 0 65 0 90 Petits pois français. boîte 0 69 0 11 " flns. boîte 0 13 0 14 " extra flns. boîte 0 15 0 16 " " " " 0 17 0 18</p> <p>Tomates " doz. 0 65 0 80 Haricots verts " " 0 70 0 90 Champignons la boîte 0 14 0 24 Truffes " " 4 80 5 00 Olives Pintes " " 4 50 5 50 " 1/2 Pintes " " 2 50 3 00 Citrouilles, 3 lbs " " 0 85 0 90 Asperges " " 1 00 1 50</p>	<p>Spécialités de W. Clark.</p> <p><i>Canistres carrés :</i></p> <p>Boeuf, can. 1 lb. 24 a la c. la doz 1 10 " " " " 2 " 12 " " 2 80 " " " " 6 " 12 " " 6 60 " " " " 11 " 12 " " 11 30 Jambon " 1 " 24 " " 1 65 Pieds de cochon " 2 " 12 " " 2 10</p> <p><i>Canistres rondes :</i></p> <p>Roast Beef can. 1 lb. 24 a la c. dz 1 10 " " " " 2 " 12 " " 2 80 " " " " 6 " 12 " " 6 60 Boeuf bouilli " 1 " 24 " " 1 10 " " " " 2 " 12 " " 2 80 " " " " 6 " 12 " " 6 60 Mouton rôti " 3 " 12 " " 2 20 " " " " 6 " 12 " " 6 00 Lang. de boeuf " 2 " 12 " " 6 00 " pr. lunch " 1 " 24 " " 2 10 Sauc. Cambridge " 1 " 24 " " 1 80 " " " " 2 " 12 " " 3 25 Boeuf fumé " 1 " 24 " " 2 20</p> <p><i>Conserves :</i></p> <p>Jambon pot 1 lb. 18 a la c. lad 65 Gibier " " 18 " " 65 Poule " " 18 " " 65 Dinde " " 18 " " 0 65 Langue " " 18 " " 0 65 Boeuf " " 18 " " 0 65</p> <p><i>Pates truffes :</i></p> <p>Canard sauv. can. 1 lb 18 a la c. dz 1 10 Perdrix " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 " et jambon " " 18 " " 1 10</p> <p><i>Soupes :</i></p> <p>Pois can. 1 pte 48 a la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 18 " " 1 10 Queen de boeuf " " 18 " " 1 10 Rognon " " 18 " " 1 10 Tomates " " 18 " " 1 10 Légumes " " 18 " " 1 10 Julienne " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 G. blotte " " 18 " " 1 10 Mock Turtle " " 18 " " 1 10 Consomme " " 18 " " 1 10 Plum Pudding 1 lb. 24 " " 2 00 " " " " 2 " 24 " " 2 50</p> <p><i>Union Sardinienne.</i></p> <p>Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 0 00 " " " " 0 00 13 00 " sauc. quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " 1 " " 0 00 3 50</p> <p><i>Viandes en conserve :</i></p> <p>Corned Beef, 1 lb. doz. 1 29 1 35 " 2 lbs. " " " 0 01 2 35 " 4 lbs. " " " 0 00 4 40 " 6 lbs. " " " 0 00 7 60 " 14 lbs. " " " 0 00 16 50</p>
<p>Articles divers.</p> <p>Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37 1/2 Bouchons communs gr. 0 18 0 30 Bleu Parisien " " 0 11 0 13</p> <p>Brûleurs pour lampes</p> <p>No 1, doz. " " 0 09 1 00 No 2. " " " " 0 00 0 75 No 3. " " " " 0 00 0 70</p> <p>Bougie Paraffine, lb. " 0 11 0 11 1/2 " London Sperm. " 0 10 0 10 1/2</p> <p>Cable coton 1/2 pce., lb. " 0 13 0 14 " Manilla, lb. " 0 12 0 14 " Sisal, lb. " 0 07 0 08 1/2 " Jute, lb. " 0 04 0 09</p> <p>Chandelles suif, lb. " 0 00 0 09 Cartes à jouer, doz. " 0 25 3 50 Epingles à linge, bt. 5 gr 0 00 0 80 " " " " 3 fils, 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds. 0 40 0 70 " 40 " " " 0 50 0 90 " 48 " " " " 0 69 1 20 " 60 " " " " 0 75 1 35 " 72 " " " " 0 99 1 60 " 100 " " " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari, lb. " 0 03 0 04 " canari paq., lb. " 0 06 0 08 " chanvre, lb. " 0 34 0 04 " Hapée, lb. " 0 06 0 07 Lessiv. concentré, com. pur. " 0 65 0 70 " " " " 0 30 0 40 Mèches à lampes No. 1. " 0 16 0 20 " No. 2. " 0 11 0 15 " No. 3. " 0 12 0 13</p>	<p><i>Cacao Rowntree's Elect.</i></p> <p>Robert Greig & Co., agents.</p> <p>Petites boîtes, doz. 1 65 1/2 lbs. doz. 2 40 1 lbs. " 4 60 Chocolat " Diamond " lb 0 24 " Queen " " lb 0 40</p> <p><i>Felix Potin :</i></p> <p>Chocolat, qualité No 1, lb 0 27 1/2 " " " " 3, lb. 0 35 Cacao, boîte 1/2 lb. " 0 27 1/2</p> <p><i>Chocolat Fry.</i></p> <p>Caracas 1/2 boîte de 6 lbs la lb 0 42 Vanille 1/2 " " la lb 0 42 Gold Medal (sucré) " " la lb 0 29 Pur non sucré 1/2 " " la lb 0 42 Diamond 1/2 et 1/4 " " la lb 0 24 Monogram 1/2, 6 div. " " la lb 0 24</p> <p><i>Cacao Fry.</i></p> <p>Concentré 1/2 et 1/4 lb boîte de 1 doz 2 40 Homéopathique 1/2 bte 11 lbs la lb 0 33 " " " " 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33</p>	<p><i>Fruits :</i></p> <p>Ananas, 2 et 2 1/2 lbs. doz. 2 10 2 50 Bleuets, 2 lbs " " 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs " " 1 55 1 65 Framboises, 2 lbs " " 1 67 1 75 Pêches, 2 lbs. " " 1 70 1 90 " 3 lbs. " " 2 50 2 95 Poires, 2 lbs. " " 1 65 2 00 " 3 lbs. " " 2 20 3 00 Pommes, gal. " " 1 80 1 90 " 3 lbs. " " 0 75 0 80 " 2 lbs. " " 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs. " " 1 65 1 90</p> <p><i>Poissons :</i></p> <p>Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 00 Homards boîte ronde. " 1 90 2 10 " " " " " 2 50 2 60 Huitres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " " 2 20 2 40 Maquereau " " 1 30 1 40 Sardines 1/2 françaises. boîte 0 08 0 25 " " " " 0 16 0 35 Smelts (Eperlans) doz. 0 50 0 00 Saumon boîte ronde " 1 25 1 40 " " " " " 1 50 1 75 Harengs marines. " 1 60 1 65 Anchois " 3 25 0 00 Harengs à l'huile. " 1 55 1 61 Anchois à l'huile. " 3 25 4 50 Sardines Royan à la Vatel. " " 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise " " 0 00 0 15 Thon à la Vatel, jarre 0 60 0 27 1/2</p>	<p><i>Conserves :</i></p> <p>Jambon pot 1 lb. 18 a la c. lad 65 Gibier " " 18 " " 65 Poule " " 18 " " 65 Dinde " " 18 " " 0 65 Langue " " 18 " " 0 65 Boeuf " " 18 " " 0 65</p> <p><i>Pates truffes :</i></p> <p>Canard sauv. can. 1 lb 18 a la c. dz 1 10 Perdrix " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 " et jambon " " 18 " " 1 10</p> <p><i>Soupes :</i></p> <p>Pois can. 1 pte 48 a la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 18 " " 1 10 Queen de boeuf " " 18 " " 1 10 Rognon " " 18 " " 1 10 Tomates " " 18 " " 1 10 Légumes " " 18 " " 1 10 Julienne " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 G. blotte " " 18 " " 1 10 Mock Turtle " " 18 " " 1 10 Consomme " " 18 " " 1 10 Plum Pudding 1 lb. 24 " " 2 00 " " " " 2 " 24 " " 2 50</p> <p><i>Union Sardinienne.</i></p> <p>Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 0 00 " " " " 0 00 13 00 " sauc. quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " 1 " " 0 00 3 50</p> <p><i>Viandes en conserve :</i></p> <p>Corned Beef, 1 lb. doz. 1 29 1 35 " 2 lbs. " " " 0 01 2 35 " 4 lbs. " " " 0 00 4 40 " 6 lbs. " " " 0 00 7 60 " 14 lbs. " " " 0 00 16 50</p>
<p>Cafés.</p> <p><i>Cafés rôtis.</i></p> <p>Standard Java..... 25c Old Gov. " " 34c Imperial " " 51c Arabian Mocha. " 32c Pure " " 32c Standard Java et Mocha. 35c Old Gov. Java et Mocha. 24c Java Siftings " 31c Jamaïque " 27c Maracaibo " 29c Rio. " 23c & 25c</p>	<p>Confitures et Gelées</p> <p><i>Confitures :</i></p> <p>Grosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p><i>De Michel Lefebvre et Cie :</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. " 0 11 Seaux de 7 lbs. la lb. 0 12 do 14 " " " 0 11 1/2 do 28 " " " 0 11 Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p><i>De A. C. Dionne :</i></p> <p>Canistres de 1 lb. " doz 1 50 do de 2 lb. " doz 2 60</p>	<p><i>Fruits :</i></p> <p>Ananas, 2 et 2 1/2 lbs. doz. 2 10 2 50 Bleuets, 2 lbs " " 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs " " 1 55 1 65 Framboises, 2 lbs " " 1 67 1 75 Pêches, 2 lbs. " " 1 70 1 90 " 3 lbs. " " 2 50 2 95 Poires, 2 lbs. " " 1 65 2 00 " 3 lbs. " " 2 20 3 00 Pommes, gal. " " 1 80 1 90 " 3 lbs. " " 0 75 0 80 " 2 lbs. " " 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs. " " 1 65 1 90</p> <p><i>Poissons :</i></p> <p>Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 00 Homards boîte ronde. " 1 90 2 10 " " " " " 2 50 2 60 Huitres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " " 2 20 2 40 Maquereau " " 1 30 1 40 Sardines 1/2 françaises. boîte 0 08 0 25 " " " " 0 16 0 35 Smelts (Eperlans) doz. 0 50 0 00 Saumon boîte ronde " 1 25 1 40 " " " " " 1 50 1 75 Harengs marines. " 1 60 1 65 Anchois " 3 25 0 00 Harengs à l'huile. " 1 55 1 61 Anchois à l'huile. " 3 25 4 50 Sardines Royan à la Vatel. " " 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise " " 0 00 0 15 Thon à la Vatel, jarre 0 60 0 27 1/2</p>	<p><i>Conserves :</i></p> <p>Jambon pot 1 lb. 18 a la c. lad 65 Gibier " " 18 " " 65 Poule " " 18 " " 65 Dinde " " 18 " " 0 65 Langue " " 18 " " 0 65 Boeuf " " 18 " " 0 65</p> <p><i>Pates truffes :</i></p> <p>Canard sauv. can. 1 lb 18 a la c. dz 1 10 Perdrix " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 " et jambon " " 18 " " 1 10</p> <p><i>Soupes :</i></p> <p>Pois can. 1 pte 48 a la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 18 " " 1 10 Queen de boeuf " " 18 " " 1 10 Rognon " " 18 " " 1 10 Tomates " " 18 " " 1 10 Légumes " " 18 " " 1 10 Julienne " " 18 " " 1 10 Poule " " 18 " " 1 10 G. blotte " " 18 " " 1 10 Mock Turtle " " 18 " " 1 10 Consomme " " 18 " " 1 10 Plum Pudding 1 lb. 24 " " 2 00 " " " " 2 " 24 " " 2 50</p> <p><i>Union Sardinienne.</i></p> <p>Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 0 00 " " " " 0 00 13 00 " sauc. quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " 1 " " 0 00 3 50</p> <p><i>Viandes en conserve :</i></p> <p>Corned Beef, 1 lb. doz. 1 29 1 35 " 2 lbs. " " " 0 01 2 35 " 4 lbs. " " " 0 00 4 40 " 6 lbs. " " " 0 00 7 60 " 14 lbs. " " " 0 00 16 50</p>

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. **FRY**

CACAO

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Chevliots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL